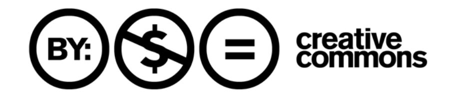


Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot

Mains votives de la Phénicie romaine

Monsieur Pierre-Louis Gatier, Monsieur Nicolas Bel



MAINS VOTIVES DE LA PHÉNICIE ROMAINE

*par Pierre-Louis Gatier et Nicolas Bel**

La présentation récente au musée du Louvre d'une exposition thématique, « Mains sacrées: ex-voto de Phénicie romaine (Ier-IIIe siècle après J.-C.) », a permis de réunir cinq bronzes du département des Antiquités orientales qui appartiennent à une même série: des mains ouvertes provenant du Proche-Orient et datables de l'époque romaine. Parmi ces objets, quatre étaient inédits. La brochure publiée à cette occasion[1] proposait une comparaison avec d'autres objets semblables, conservés dans des collections européennes ou libanaises, et contenait une analyse des techniques de fabrication des cinq bronzes du département des Antiquités orientales[2]. Il convient ici de pousser l'enquête plus avant, en complétant le catalogue de la série[3], en fournissant de nouvelles illustrations et en revenant sur les questions de provenance et de datation, de façon à bien distinguer les mains de Phénicie des mains dolichéniennes ou sabaziaques. Ces documents sont relativement méconnus en dépit de leur intérêt. Il est temps de les intégrer aux autres témoignages qui éclairent l'histoire religieuse du Proche-Orient sous la domination romaine.

I. Typologie et provenances

Les dix-sept objets que nous réunissons[4] sont des mains en bronze, d'une hauteur variant entre 11,6 et 25 cm. La main, toujours celle de droite, est représentée ouverte avec les doigts tendus, écartés. Le poignet, parfois prolongé par une portion de l'avant-bras, constitue le support qui permet de poser la main à la verticale, la paume tournée vers le spectateur. Un élargissement biseauté forme le socle sur lequel repose l'objet. Dans la plupart des cas, il ne comporte aucune perforation. Cependant, on peut remarquer, sur la seule main **n° 4**, d'après une photo du musée

* Respectivement: Université Lumière Lyon-2, CNRS (UMR 5189, HiSoMA), Maison de l'Orient et de la Méditerranée-Jean Pouilloux, Lyon; et: Musée du Louvre, département des Antiquités orientales.

1 N. Bel et P.-L. Gatier, *Mains sacrées: ex-voto de Phénicie romaine (Ier-IIIe siècle après J.-C.), Actualité du département des Antiquités orientales*, n° 10 (du 14 novembre 2007 au 3 mars 2008), 8 p., Paris, 2007. Le présent article rectifie, explicitement ou non, et complète plusieurs points de cette brochure destinée aux visiteurs de l'exposition.

2 B. Mille, *ibid.*, p. 4-5.

3 Nous remercions particulièrement Monsieur K. A., d'avoir mis à notre disposition la main **n° 15**, Monsieur S.Moussaiev, d'en avoir fait autant (en 1989) pour la main **n° 16**, Madame Geneviève Galliano, conservateur au musée des Beaux-Arts de Lyon, de son aide pour l'étude des deux mains **nos 5** et **6**, et notre collègue Jean-Baptiste Yon de ses relectures de cet article. Erreurs et omissions sont le fait des seuls auteurs.

4 Nous avons pu examiner de près les mains **nos 1, 5, 6** et **11-16**; de plus loin la main **n° 2**. Pour les autres, nous disposons d'une documentation inégale, largement bibliographique. Il est probable que de nombreux objets semblables restent encore à découvrir et à publier, dans des collections publiques et privées.

d'Athènes, un trou cylindrique pratiqué à la jonction entre l'avant-bras et l'élargissement qui forme le socle. Cela conviendrait parfaitement pour placer un clou, mais il est possible que cette perforation soit secondaire ou moderne. Un autre dispositif de fixation se trouve à la base, à l'avant de la main **nº 15**, avec une encoche quadrangulaire surmontée d'une perforation circulaire. Sur l'objet **nº 12**, une encoche de ce type se trouve à l'arrière; elle a été découpée dans la partie élargie, la collerette du socle, a posteriori semble-t-il. On peut s'interroger sur l'ancienneté des ces aménagements et surtout sur leur réalisation, originelle dès la fabrication de l'objet, ou bien secondaire. Dans tous les autres cas pour lesquels nous disposons d'informations, les socles en collerette pourraient suffire à poser les mains sur des étagères ou des meubles plats, sans fixation particulière et de manière à orienter la paume en direction du spectateur. L'idée de fixer ces mains à l'extrémité d'un poteau ou d'une hampe nous paraît devoir être écartée, tant le plan inférieur constitué par ce socle semble rechercher l'horizontalité.

La présence d'un petit piédestal approximativement cylindrique, associé à la main votive **nº 16**, et sur lequel le cercle tracé à la surface de son lit d'attente semble matérialiser le contact avec la base du poignet de cette main, permet d'aller plus loin et de proposer une solution quant au mode d'exposition de toutes les mains. La réunion de la main et du piédestal dans une collection privée ne nous semble ni le fruit du hasard ni la conséquence d'une transformation d'objets dans le commerce des antiquités. Il paraît plus probable que ces deux bronzes étaient déjà réunis ensemble au moment de leur découverte, et peut-être collés par la corrosion. Cependant, en l'absence de tout examen nouveau du piédestal, cette solution – que nous étendons à l'ensemble de la série hormis le **nº 15** légèrement différent – ne peut être proposée qu'à titre d'hypothèse. D'autre part, il est possible qu'à la suite de transformations, disparition de la base, modification du dispositif d'exposition des mains ou autres accidents et péripéties, on ait installé dans un deuxième temps des dispositifs plus appropriés pour la fixation des objets. En témoigneraient plusieurs trous et encoches au poignet, comme cela se voit bien au revers de la main **nº 12**.

La présentation des mains devait se faire la paume tournée vers le regard du spectateur, pour montrer l'inscription et, dans le cas de la main « de Niha », **nº 1**, les statuettes. Des traces de dorure sont observables sur la face et sur le dos de la main « de Niha », ce qui montre qu'elle était entièrement dorée. Le revers des mains, qui n'était probablement pas visible habituellement, ne comporte aucun décor, mais les ongles des doigts sont toujours figurés dans les cas que nous avons pu vérifier.

D'autres détails anatomiques sont inégalement représentés, en particulier les articulations des phalanges, toujours mises en valeur par des traits horizontaux assez profonds, à l'exception du **nº 5**, où les articulations sont très peu marquées, et du **nº 6**, où elles ne sont pas indiquées du tout. La main **nº 13** a elle aussi des doigts cylindriques et lisses, mais, à la différence du **nº 6**, leur naissance est nettement indiquée par une incision profonde, sauf au pouce. Dans trois cas, **nºs 2, 6** et **11**, la transition entre le poignet et la paume est marquée par deux traits horizontaux, et dans un cas, **nº 13**, par un seul trait. Le degré de précision et de réalisme des mains est plus ou moins fort, avec un rendu en général très précis des éminences thénar et hypothénar, les deux bombements situés au-dessous du pouce et de l'auriculaire. Les deux ou trois principales lignes de la main sont dessinées très nettement parfois (**nºs 5, 12, 13**), faiblement le plus souvent et pas du tout sur l'objet **nº 6**.

Quatre seulement des mains de bronze, les **n^os 2, 3, 4** et **6**, portent deux palmes gravées au-dessous du pouce et de l'auriculaire, ce qui fournit un argument additionnel pour les ranger dans un même groupe et leur attribuer une même provenance. La main **n° 2** est même ornée de deux palmes supplémentaires, l'une au centre de la paume et l'autre sur le poignet, à côté de l'inscription. Des traces de dorure résiduelles sont connues sur la main « de Niha », **n° 1**, répandues sur l'ensemble de l'objet, y compris le revers, comme nous l'avons indiqué ci-dessus. Sur aucune autre des mains de bronze que nous avons pu examiner des dorures ne se voient, et celles qui ont été signalées sur la main « de Qaddam, près de Nabha », **n° 8**, nécessiteraient confirmation[5]. La main « de Niha » est d'ailleurs exceptionnelle, pas uniquement du fait de sa dorure et des petites figurines de bronze – dieu jeune et béliers – qui l'ornent, mais aussi à cause de ses dimensions. À côté de la main **n° 15**, qui mesure 25 cm de hauteur malgré des manques aux extrémités des doigts, c'est le plus grand de ces objets[6], grâce à ses 20,5 cm. Il devait être également le plus coûteux.

On peut constater que chaque main est unique, en dépit de l'allure générale très ressemblante et des caractères communs à ces dix-sept objets. L'étude des procédés de fabrication des cinq mains du département des Antiquités orientales du Louvre, **n^os 1** et **11-14**, montre des modes de fabrication communs[7]. Ces bronzes fabriqués « à la cire perdue », selon le procédé sur négatif, dit aussi procédé indirect, n'ont pas été faits en série. Dans tous les cas, le poignet et la main sont creux, avec des parois fines, de 0,13 à 0,19 cm d'épaisseur, mais les doigts sont pleins, soit à partir de la deuxième phalange (**n^os 12** et **14**), soit en totalité (**n^os 1, 11** et **13**). Les cassures de la main **n° 15** montrent qu'elle appartenait à la catégorie des mains dont seule l'extrémité des doigts était pleine. Dans le processus de fabrication, pour rendre solidaires le noyau central et le moule de coulée, l'un et l'autre en terre réfractaire, des clous distanciateurs en fer ont été utilisés. Certains ont été laissés en place et arasés, comme c'est le cas pour la main « de Niha », **n° 1**. D'autres mains, **n^os 12** et **14**, ont été réparées par des plaquettes destinées à masquer les trous laissés par les clous.

Dernier élément de différenciation, l'emplacement de l'inscription, quand elle existe, varie. La plupart du temps, elle est gravée sur le poignet, mais les mains **n^os 8, 9, 11** et **12** sont inscrites dans la paume. Seule la main **n° 15** présente un cas particulier[8]. Une première inscription, très fautive, semble avoir été gravée dans la paume et on a dû la réécrire avec plus de soin sur le poignet.

L'ensemble de ces observations conduit à poser la question de la provenance de ces dix-sept objets que les inscriptions contribuent à ranger dans la catégorie des ex-voto. Peuvent-ils, tant les traits communs semblent l'emporter, avoir été fabriqués dans un même atelier et avoir été retrouvés dans le même sanctuaire, ou devons-nous envisager un usage commun à plusieurs lieux de culte dans une même région en supposant plusieurs trouvailles différentes à des époques et dans des sites variés ? Pour cette enquête géographique qui se circonscrit au territoire actuel du Liban, on peut tenter de ranger les mains de bronze en plusieurs groupes d'après leur provenance, sachant qu'aucune d'entre elles n'a été découverte dans des fouilles régulières et que toutes

5 Ch. Ghadban, *Nouvelles inscriptions et topographie de la Beqa'*, thèse de 3^e cycle inédite, Université Lyon-2, 1978, p. 303-304.

6 Voir *infra*, catalogue. Noter cependant que la main **n° 9** pourrait mesurer 22 cm.

7 Cf. n. 2, *supra*.

8 Voir *infra*, catalogue.

sont passées dans le commerce des antiquités avant d'aboutir dans les collections – publiques ou privées – où elles se trouvent à l'heure actuelle. Il n'est pas certain que le **nº 7** constitue une exception à cette règle navrante.

La main « de Niha », **nº 1**, a été acquise par le musée du Louvre peu avant 1903, « apportée à Paris par deux maronites de Zahlé » qui donnaient Niha comme lieu de provenance[9]. Zahlé est une ville située sur la bordure occidentale de la grande plaine intérieure du Liban, la Békaa, et Niha, l'un des sites archéologiques les plus spectaculaires du Liban, se trouve à 8 km plus au nord. Les deux temples romains de Niha, comme ceux du site immédiatement voisin de Hosn Niha, sont particulièrement remarquables[10] et il est bien possible que les vendeurs de l'objet aient souhaité le valoriser en l'attribuant à un site prestigieux. On peut tenir pour probable la provenance régionale, l'ouest de la Békaa, et pour moins sûre l'indication du site.

Les mains **nºs 2–6** ont appartenu à la collection d'Alphonse Péretié, chancelier du consulat de France à Beyrouth, et, au moment de leur publication en 1879, ont été signalées comme « trouvées à Saïda », l'ancienne Sidon[11]. Déjà René Dussaud s'était montré sceptique en rappelant qu'à cette époque « Saïda était le port où aboutissaient la plupart des caravanes de l'intérieur » et que, « d'autre part, Péretié ne paraît pas s'être toujours soucié des provenances »[12]. Nous partageons cette méfiance, en dépit du désaccord exprimé par Y. Hajjar[13]. Les cinq mains ont dû être acquises par Péretié dans le commerce des antiquités de Sidon en un seul achat. En effet, elles semblent appartenir à un ensemble commun, issu d'une trouvaille unique : on doit remarquer que quatre d'entre elles sont ornées de deux ou quatre palmes (**nºs 2–4** et **6**) qui ne se retrouvent sur aucun des douze autres objets envisagés ici. Il paraît donc probable que les autres mains votives en bronze n'appartenaient pas au même lot. L'hypothèse d'un site de trouvaille particulier, sans doute au Liban, paraît la plus logique.

La main **nº 7**, de « Harbata », a été publiée par Henri Seyrig en 1939[14]. Acquise quelques années auparavant par le musée de Beyrouth (Musée national), elle avait été « trouvée quelque part dans la Békaa ». Toutefois, un ouvrage sur le musée, écrit plus tard par son directeur, Maurice Chéhab, l'attribue au site de Harbata et aux fouilles qu'y a menées le même Maurice Chéhab[15]. Harbata est un village du rebord occidental de la Békaa, à une vingtaine de kilomètres au nord de Baalbek. On y a trouvé une *favissa* contenant deux statues de Mercure et des statues d'enfants la main

9 R. Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, Paris, 1903, p. 117–125 (= *Revue archéologique*, 1905/1, p. 161–168).

10 D. Krencker et W. Zschietzschmann, *Römische Tempel in Syrien*, Berlin, Leipzig, 1938, p. 105–137, pl. 53–64 ; récemment, J. Yasmine, « Remaniements de temples d'époque romaine ; les cas de Niha et de Faqra. L'apport de l'étude métrologique », *Bulletin d'archéologie et d'architecture libanaises*, 9, 2005, p. 301–316. Voir aussi *infra*, n. 36.

11 M. Beaudouin et E. Pottier, « Collection de M. Péretié. Inscriptions », *Bulletin de correspondance hellénique*, 3, 1879, p. 257–271, voir p. 264–266.

12 R. Dussaud, *op. cit.* (n. 9) (= *Revue archéologique*, 1905/1, p. 162).

13 Y. Hajjar, *La triade d'Héliopolis-Baalbek : son culte et sa diffusion à travers les textes littéraires et les documents iconographiques et épigraphiques*, t. 2, Leyde, 1977 (*Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain [EPRO]*, 68), p. 482–485.

14 H. Seyrig, « Représentations de la main divine », *Syria*, 20, 1939, p. 189–194 (= *Antiquités syriennes*, 3, Paris, 1946, p. 21–26). Seyrig précise bien qu'il publie cet objet avec l'autorisation de Maurice Chéhab.

15 M. Chéhab, *Le Musée national*, Beyrouth, s. d., p. 78, nº 133/7 : « Main portant l'inscription : "Euxamenos m'a faite", trouvée à Harbata, dans la Békaa, un des sites qui jalonnaient la route de Palmyre à Byblos (fouilles de M. Chéhab). » L'ouvrage qui date des années soixante ou soixante-dix, ne semble pas avoir gardé souvenir de la publication de Seyrig. En dépit de l'inexactitude de la traduction, la main est bien notre **nº 7**, le seul objet de ce type jamais signalé au Musée national de Beyrouth, où il est exposé en vitrine encore de nos jours.

droite levée[16]. Ce type de représentation explique-t-il une confusion de Maurice Chéhab ? Ou bien la main vient-elle réellement des fouilles de Harbata malgré le silence de Seyrig sur ce point ? Non loin de là se trouve Qaddam près de Nabha, trois kilomètres au sud de Harbata. Ch. Ghadban[17] attribue à ce site une autre main, **nº 8**, vue chez un antiquaire de Baalbek. Ce serait plus précisément le *tell*, nommé Bir Salasel el-Abid, traversé et endommagé par une route, qui aurait livré les restes d'un temple antique très ruiné d'où viendrait l'objet. Quoi qu'il en soit de ces deux identifications, si précises et en même temps si problématiques, notons la proximité des deux sites et la parenté typologique entre les deux mains qui ont toute chance d'avoir été trouvées dans ce petit secteur de la Békaa libanaise, ensemble ou séparées.

La main **nº 9**, conservée jadis au patriarcat maronite de Bkerké, non loin de Beyrouth, n'a pas de provenance précise. Tenons-la pour libanaise selon toute probabilité. La main **nº 10**, bien qu'elle ait été publiée dans un recueil d'inscriptions de la ville de Rome[18], est certainement arrivée dans la Ville Éternelle au début du XVIIIe siècle en provenance du Liban. En effet, avant de passer dans la collection du cardinal Stefano Borgia (1731–1804) à Velletri dans le Latium, puis au musée archéologique de Naples[19], elle avait appartenu à Étienne-Évode Assémani[20], maronite libanais né à Tripoli en 1711 et mort à Rome en 1782. Les Assémani, à partir de Joseph Simon (1687–1768), ont constitué une famille exceptionnelle d'érudits et d'hommes d'Église circulant entre Rome et le Liban. Étienne-Évode, neveu de Joseph-Simon, suivit ses traces et vint tout jeune à Rome pour étudier au Collège maronite. Il ne séjourna plus au Liban que de 1734 à 1737, accompagnant son oncle au synode du Mont Liban en 1736. C'est pendant ce séjour oriental qu'il fut ordonné d'abord prêtre puis archevêque d'Apamée. À son retour à Rome, il fut d'abord nommé *scriptor* de la bibliothèque Vaticane puis poursuivit sa carrière de savant et d'ecclésiastique jusqu'aux fonctions de premier Custode de la Vaticane. On lui doit un nombre considérable de catalogues de manuscrits orientaux[21]. Bien entendu, la main de la collection Assémani n'a rien à voir avec Apamée, dont Étienne-Évode était évêque *in partibus infidelium*, mais tout avec le séjour libanais des années 1734–1737. Il s'agit probablement d'un souvenir du pays natal, rapporté ou expédié en Italie puis offert à l'infatigable collectionneur qu'était le cardinal Borgia.

Les mains **nos 11–14** forment un autre ensemble, issu d'une collection unique en provenance du Liban avant d'être acquis par le Louvre. On ne voit guère de traits caractéristiques communs

16 M. Chéhab, « Notice sur les fouilles de Harbata », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, 21, 1937, p. 73–77 ; voir S. Ronzevalle, « Antiquités de Harbata », *ibid.*, p. 77–85. Le site de Harbata avait été partiellement pillé avant la fouille et il est bien possible que la main de bronze soit issue de ce pillage. Sur les autres inscriptions, voir *Inscriptions grecques et latines de la Syrie* (*IGLS*), VI, 2905–2907. Toutefois, la présence d'un relief inscrit en palmyrénien, J. Starcky, *Bulletin du Musée de Beyrouth*, 12, 1955, p. 41–42 et pl. 19, et la récupération d'une partie des trouvailles chez des antiquaires ne plaident pas en faveur de l'homogénéité du lot des objets attribués au site.

17 Ch. Ghadban, *op. cit.* (n. 5), p. 303–304.

18 L. Moretti, *Inscriptiones Graecae Urbis Romae (IGUR)*, 1, Rome, 1968, nº 186, p. 167–168.

19 A. Germano et M. Nocca, *La collezione Borgia : curiosità e tesori da ogni parte del mondo* (catalogue de l'exposition Velletri-Naples, mars-septembre 2001), Naples, 2001 ; voir p. 102, nº III/1, par M. Borriello.

20 L. Moretti, *IGUR*, 1, 186 : « Romae descripsit Marini, *Vatic.* 9120 f. 347 apud cardinalem St. Borgiam cui [St. E.] Assemanius (1711–1782), archiep. Apameae inde ab anno 1736 donaverat. »

21 Sur la famille Assémani, voir en particulier les notices du *Dizionario biografico degli Italiani*, t. IV, Rome, 1962, dont G. Levi della Vida, « Assemani (Stefano Evodio) », p. 441–442, et celles de l'*Encyclopédie maronite*, t. I, Kaslik, 1992, dont K. Rizk, « Assémani, Étienne-Évode », p. 437–439. Sur le milieu intellectuel, voir P. Raphaël, *Le rôle du Collège Maronite romain dans l'orientalisme aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Beyrouth, 1950.

dans ce lot banal, hormis peut-être la présence de deux mains anépigraphes, les seules que l'on connaisse jusqu'à présent.

Passons sur la main **n° 17**, dont on peut penser qu'elle a été découverte près de Rachaiya, à l'ouest du massif montagneux de l'Hermon, et terminons-en par deux objets appartenant à des collections privées, les **n^os^ 15** et **16** dont l'origine précise est inconnue[22]. Si l'on fait exception de la double inscription, qui s'explique par un accident, la main **n° 15** se distingue par sa taille importante (plus de 25 cm) et par les aménagements sur la partie inférieure de son poignet. On peut considérer qu'elle a une origine particulière, différente de celle des autres objets similaires. Cette hypothèse est renforcée par le contenu du texte. D'une part, le dédicant est issu d'un lieu nommé Agros Armenios, « Domaine Arménien » ou « Champ Arménien », qui, bien entendu, ne peut que se trouver hors d'Arménie. D'autre part, l'ex-voto est adressé à une divinité inconnue par ailleurs et dite « dieu Arménien » sur laquelle nous reviendrons. Si l'on pense que la main **n° 15** est originaire du Liban, le rapport avec l'Arménie n'est pas inouï ni absurde. Les dynasties orientales du Iᵉʳ siècle av. J.-C. et du Iᵉʳ siècle apr. J.-C. se sont considérablement entremêlées, et Rome a utilisé à plusieurs reprises ces liens familiaux pour réunir sous le même pouvoir des portions des principautés ituréennes du Liban, de la principauté arabe d'Émèse et de l'Arménie[23]. Le village d'Agros Armenios, « Domaine Arménien », ne peut être identifié. Plusieurs candidats pourraient être suggérés en se fondant sur les assonances avec les toponymes modernes du Liban, mais aucun ne s'impose. Cependant, sur la base typologique que nous avons proposée et en fonction des ressemblances avec les autres mains votives libanaises, la main **n° 15** nous semble provenir de la même région, mais d'un site qui n'est pas documenté par un autre objet. Nous écartons une provenance de l'Arménie ou des régions limitrophes de celle-ci, par exemple la Cappadoce ou la Syrie du Nord. Selon nous, le village d'Agros Armenios est à chercher quelque part dans le Liban moderne et son nom est lié à la présence d'Arméniens implantés en ce lieu, ou au fait que son propriétaire était un Arménien.

En définitive, l'examen des différents types de mains votives, des circonstances et des lieux de leur découverte paraît montrer qu'elles ont été trouvées, depuis le XVIIIᵉ siècle, en des endroits différents et donc dans plusieurs sanctuaires antiques. Elles étaient parfois groupées, comme en témoignent les deux lots différents constitués par les **n^os^ 2-6** et **11-14**, ainsi peut-être que celui qui réunirait les **n^os^ 7** et **8**. Toutes ces mains paraissent provenir de la zone qu'on pourrait définir comme le Liban moderne et probablement d'un secteur plus limité constitué par la Békaa et ses bordures montagneuses, le pied du Mont Liban à l'ouest et celui du Mont Hermon à l'est (cf. carte, fig. 1). Pour l'instant, on ne peut que souligner la coïncidence entre cette géographie cultuelle et le domaine historique et culturel des Ituréens[24]. Après la disparition des princes-clients de Rome

22 Le **n° 15** a été acquis en vente aux enchères en 2005 à Munich ; voir *infra*, catalogue.

23 P.-L. Gatier, « Arabie et Syrie : à propos de princes-clients du Iᵉʳ siècle apr. J.-C. », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, 60, 2007, p. 483-500, où sont signalés quelques-uns des épisodes où des territoires arméniens ont été placés sous la domination de princes du Liban au Iᵉʳ siècle apr. J.-C. ou inversement des territoires « libanais » ont été rattachés à un pouvoir « arménien », tout ceci dans le système de contrôle du Proche-Orient par des princes-clients au service de Rome. Signalons en particulier Cotys IX, dynaste qui a des territoires en Arménie et dans la région de Chalcis ou d'Abila (Békaa, Antiliban, Mont Liban modernes), et Aristobule III, fils d'Hérode de Chalcis et roi d'Arménie Mineure.

24 J. Aliquot, « Les Ituréens et la présence arabe au Liban du IIᵉ siècle *a.C.* au IVᵉ siècle *p.C.* », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, 56, 1999-2003, p. 161-290.

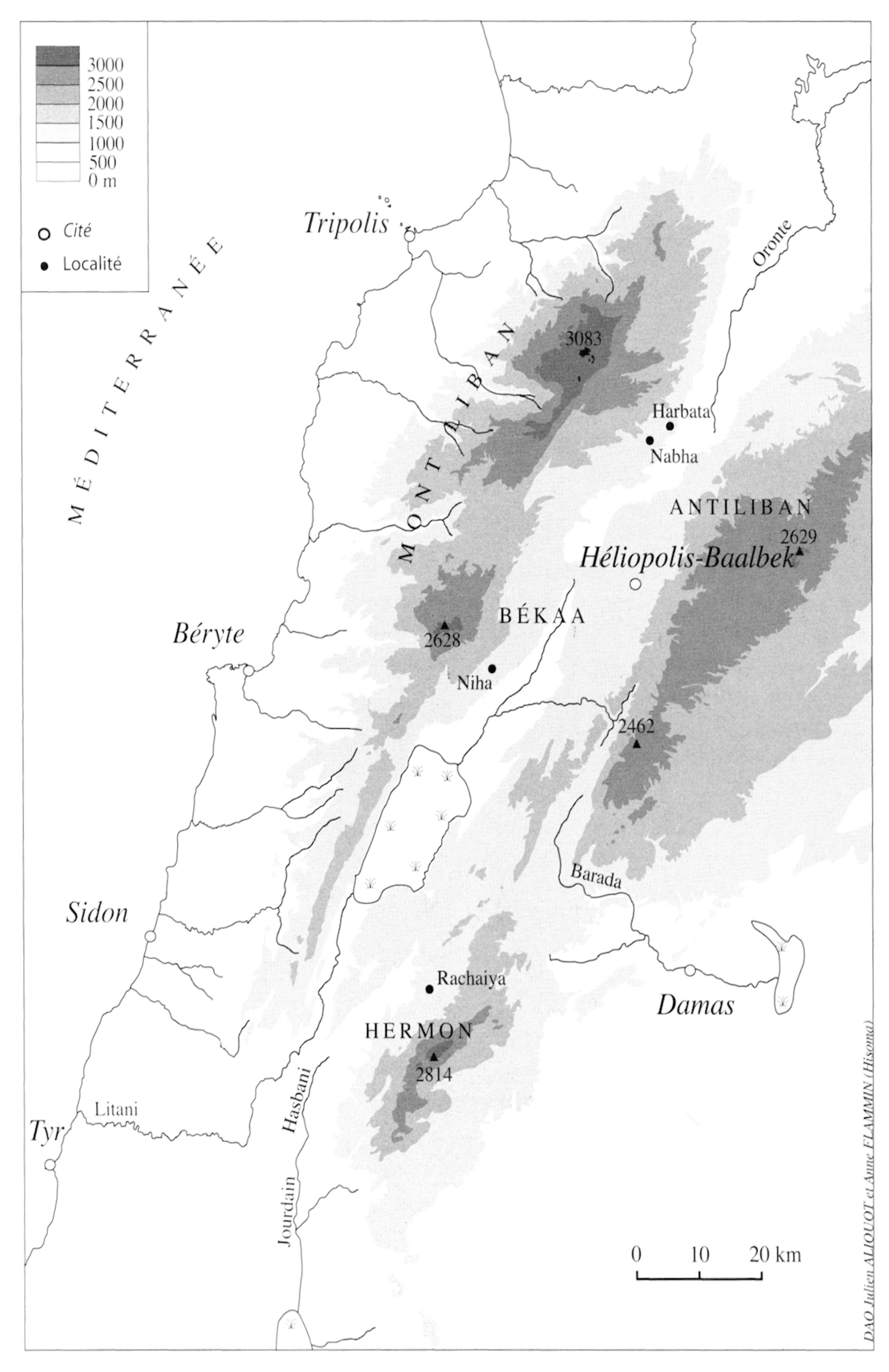


Fig. 1 - Carte du Liban à l'époque romaine, avec localisation de sites de la Békaa (Julien Aliquot et Anne Flammin, HISOMA).

au cours du Ier siècle apr. J.-C., ces régions ont été incorporées à la province romaine de Syrie, puis, à la suite du découpage de cette dernière à l'époque sévérienne, à la Syrie-Phénicie. L'usage des mains de bronze votives du type que nous avons défini paraît bien une particularité des sanctuaires de la Békaa et de son pourtour, mais on ne peut pas, sur la base de la paléographie, dater ces objets avant le IIe s. apr. J.-C. ni les attribuer à la période du pouvoir ituréen. Il semble difficile également de faire descendre cette datation au-delà du milieu du IIIe siècle[25].

II. Les dieux et les donateurs

L'ensemble des inscriptions gravées sur les quinze mains inscrites prouve que ces objets étaient dédiés en ex-voto. Les deux mains anépigraphes, **nos 13** et **14**, avaient certainement la même fonction et l'inscription **no 6**, à peine plus bavarde, montre que le nom seul du donateur pouvait suffire à caractériser l'ex-voto. Les formulaires utilisés sont ceux que l'on rencontre partout dans le monde antique : le vœu ayant été exaucé, l'objet sert de témoignage. L'inscription **no 3** a un formulaire plus inhabituel et plus précis, où il est souligné que le bienfait a été obtenu. Le **no 15** est également plus explicite : la demande du fidèle concernait sa santé. Quant au **no 9**, en conformité avec un usage courant[26], il indique que l'offrande a été faite à la suite d'un ordre de la divinité, songe, apparition ou oracle.

Les noms des dieux sont très rarement indiqués sur les ex-voto, ce qui n'a rien d'étonnant si ces derniers étaient conservés dans des sanctuaires dont le titulaire était connu de tous. Les inscriptions **nos 4** et **5** mentionnent le « dieu Très Haut ». Au Liban, on connaît deux dédicaces à Zeus Hypsistos, c'est-à-dire Zeus Très Haut, l'une à 'Abêdât[27], l'autre à Byblos[28], deux sites voisins appartenant à la façade occidentale et côtière du Mont Liban, fort différente de la zone de la Békaa et de l'Hermon. Zeus Très Haut est également le nom sous lequel on désigne en grec à Palmyre le « dieu Anonyme » et beaucoup d'indices rapprochent, à Palmyre et dans tout le Proche-Orient, Baalshamin, divinité du ciel et de l'orage, de ce Zeus Très Haut[29], interprétation grecque d'un dieu indigène. Cependant, le « dieu Très Haut »[30], dont il est question ici, ne se confond pas entièrement avec Zeus Très Haut, et cette appellation peut désigner également le dieu des Juifs et

25 On dispose d'assez peu d'éléments de comparaison bien datés en ce qui concerne les inscriptions sur bronze, dont l'écriture est relativement différente de celle des textes sur pierre. H. Seyrig, « Antiquités de Beth-Maré », *Syria*, 28, 1951, p. 101-123 (= *Antiquités syriennes*, 4, Paris, 1953, p. 147-169), remarque, p. 108 (= 154), n. 3, que la forme cursive de l'*éta* paraît remonter en Syrie au milieu du IIe s. apr. J.-C., mais il donne deux exemples antérieurs, celui d'une épitaphe d'Émèse en 128/129 apr. J.-C. (maintenant *IGLS*, V, 2361) et celui du bateau en bronze de Beth-Maré dans la Békaa en 121/122 apr. J.-C. (maintenant *IGLS*, VI, 2989). On retrouve cette forme de lettre dans les inscriptions des mains **nos 4** et **6**. C'est le seul élément sur lequel peut s'appuyer notre datation, en dehors de l'impression générale que donne la paléographie : l'écriture est relativement uniforme d'un objet à l'autre, avec des lettres lunaires sans empattements, sauf dans le second texte du **no 15**.

26 Voir à Byblos et dans l'Hermon les inscriptions *Année épigraphique*, 2004, 1570 et 1582, par exemple.

27 *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*, 3, 1060, « Zeus Céleste Très Haut... secourable ».

28 R. Dussaud, *Revue archéologique*, 1896/1, p. 299-300.

29 H. Niehr, *Ba'alsamen. Studien zu Herkunft, Geschichte und Rezeptionsgeschichte eines phönizischen Gottes*, Louvain, Paris, Dudley MA., 2003. Voir J.-B. Yon, *Les notables de Palmyre*, Beyrouth, 2002, p. 187, n. 153-154, liste des textes en grec et bilingues, en grec et en palmyrénien.

30 J.-P. Rey-Coquais, *IGLS*, VII, 4027, identifie le « dieu Très Haut Céleste » de Sahin, près de Tartous (ancienne Antarados) à Baalshamin. Voir aussi G.W. Bowersock, « The New Inscription from Rasun in Jordan », *Syria*, 76, 1999, p. 223-225.

probablement d'autres dieux suprêmes. Au passage, on doit remarquer que Jupiter Héliopolitain, le grand dieu de Baalbek dans la Békaa, n'est jamais nommé « le dieu Très Haut ».

Une autre divinité masculine, « le dieu Arménien », apparaît sur l'inscription de la main **n° 15**. Il est qualifié de « seigneur », *Kyrios* (κύριος), et de « secourable » ou « qui écoute les demandes » (ἐπήκοος), deux termes qui, au Proche-Orient, s'appliquent fréquemment à des dieux assimilés à Zeus[31], même si le second, plus répandu, qualifie d'assez nombreux dieux et déesses. Le « dieu Arménien », qui n'est pas autrement connu, semble ainsi avoir des caractères qui le rapprochent de Zeus. Son nom pourrait dissimuler Armazd, le dieu principal du polythéisme arménien, image de la souveraineté, parfois assimilé à Zeus[32]. Dans un contexte étranger, un de ses fidèles peut lui dédier un ex-voto dans un sanctuaire qui ne lui est pas particulièrement consacré, mais en l'assimilant à un dieu local.

Le dieu représenté par la figurine de la main « de Niha », **n° 1**, est sans contestation possible Mercure Héliopolitain, comme Henri Seyrig l'a établi, en soulignant son caractère juvénile et en reconnaissant des béliers dans les deux animaux qui l'encadrent. Il ne peut donc pas s'agir du Jupiter Héliopolitain que reconnaissait René Dussaud[33]. J.T. Milik[34] a proposé cependant une interprétation qui renvoie au grand dieu de la triade héliopolitaine : la main serait la représentation de Mercure-Hermès comme l'Ange du dieu, qu'il reconnaît aussi dans les mains votives **n^os 4** et **5**. Il paraît évident, en considérant la main **n° 1**, que l'objet ne peut représenter la main du fidèle, mais qu'elle est bien l'expression de la divinité : une main divine. Cependant, il est difficile d'admettre que la main n'est pas celle du dieu lui-même, mais celle de son représentant ou messager, et il est plus difficile encore d'étendre ces conceptions aux mains **n^os 4** et **5**, dans la mesure où l'on ne connaît pas d'Ange du « dieu Très Haut ».

La main **n° 17**, ex voto à Leucothéa, concerne une divinité qui pourrait aussi être dissimulée sous « la déesse » anonyme de l'objet **n° 9**, sans que cette proposition soit assurée. Atargatis, Astarté ou d'autres déesses peuvent également être proposées. Le culte de Leucothéa est bien attesté dans la région de l'Hermon, de même que celui de son fils Mélicerte, qui pourrait être considéré comme son messager, son Ange, à la manière dont Mercure est le messager de Jupiter Héliopolitain[35]. En poursuivant la suggestion de Milik, la main de Leucothéa **n° 17** représenterait Mélicerte, Ange de la déesse. Toutefois, là encore, nous préférons voir dans la main divine celle de la déesse à qui elle est explicitement dédiée.

Certes, les cinq divinités nommées ou représentées, « le dieu Très Haut », « le dieu Arménien », Mercure Héliopolitain, « la déesse » et Leucothéa, pourraient être réduites en nombre, si l'on considérait les affinités éventuelles entre les trois dieux masculins, et à plus forte raison si l'on estimait que Mercure est un messager de Jupiter. Il n'y aurait plus alors que deux divinités : un

31 D. Sourdel, *Les cultes du Hauran à l'époque romaine*, Paris, 1952 (*Bibliothèque archéologique et historique* [*BAH*], 53), p. 25-27 et 46.

32 M.-L. Chaumont, « Armenia and Iran. Iranian Influences. Religion », dans E. Yarshater éd., *Encyclopaedia Iranica*, vol. 2, New York, 2000, p. 433-435.

33 R. Dussaud, *op. cit.* (n. 9) ; H. Seyrig, *Syria*, 31, 1954, p. 83 (= *Antiquités syriennes*, 5, Paris, 1958, p. 102).

34 J. T. Milik, *Dédicaces faites par des dieux (Palmyre, Hatra, Tyr) et des thiases sémitiques à l'époque romaine*, Paris, 1972 (*BAH*, 92), p. 434-435.

35 J. Aliquot, « Leucothéa de Segeira », *Syria*, 79, 2002, p. 231-248 ; Id., « Inscriptions grecques et antiquités de Haloua », *Bulletin d'archéologie et d'architecture libanaises*, 8, 2004, p. 301-314 ; Id., « Cultes locaux et traditions hellénisantes du Proche-Orient : à propos de Leucothéa et de Mélicerte », *Topoi*, 14, 2006, p. 245-264.

dieu jupitérien et la déesse Leucothéa. Cependant, il nous semble que l'existence de plusieurs lots de mains s'oppose à cette démarche réductionniste, de même que l'abondance des sanctuaires connus au Liban à l'époque romaine. La prédominance, dans la plupart de ces lieux de culte, de la figure masculine du grand dieu jupitérien, sous de multiples noms divins (Zeus, Hadad...) et à travers de multiples formes, se reflète dans les divinités masculines bénéficiaires des ex-voto. On en conclura que, malgré quelques caractères communs, les mains votives connues proviennent de plusieurs sanctuaires et s'adressaient aussi à des divinités différentes qui appartiennent au monde divin habituel dans ces sanctuaires libanais.

Toutes les inscriptions des quinze mains inscrites sont rédigées en grec, ce qui n'a rien d'étonnant dans une région où, à l'époque romaine, on avait cessé d'écrire, sinon de parler, le phénicien et l'araméen. La langue latine était peu pratiquée en Orient en dehors de certains secteurs où vivaient des Romains, de l'armée et d'une partie de l'administration. Son absence ici montre que le milieu concerné par les ex-voto est différent de celui des colons romains d'Héliopolis-Baalbek ou du *pagus* de Niha dans la Békaa[36]. Les noms des dédicants ou des membres de leur famille sont au nombre de seize, dont onze anthroponymes masculins (Μενίσκος, Ζήνων, Θεόδωρος, Γηρίων, Αββωσας, Γαΐος, Αραβαιας, Γερμανός, Αρηβααλ, Βαρβηλος, Σθαργων) et cinq féminins (Πρόκλα, Νικοῦς, Χρύσα, Λουλιανή, Ρεουαα), mais ce déséquilibre apparent ne reflète pas exactement la réalité du don. En effet, le donateur est expressément un homme dans six cas, une femme dans quatre cas et un couple dans un cas. Souvent le don concerne plusieurs personnes de la même famille, nommées ou non. Il est évident que les dédicants, qui ne mentionnent jamais leur patronyme, sauf dans l'inscription **n° 15**, et qui ne possèdent jamais les *tria nomina* des citoyens romains, n'appartiennent pas aux catégories supérieures de la société. De même que la main **n° 15**, la main **n° 1** « de Niha » se distingue par sa taille, mais aussi par son décor et sa dorure, et par le fait que son dédicant était propriétaire d'esclaves domestiques, même si cette situation ne prouve pas, à elle seule, une grande richesse.

On peut sommairement ranger les noms par origine :
- grecque (Meniskos, **n° 1** ; Prokla, **n° 2** ; Zénon, **n° 3** ; Nikous, **n° 3** ; Théodôre, **n° 4** ; Gérion, **n° 5** ; Chrysa, **n° 9**) ;
- sémitique (Abbôsas, **n° 7** ; Arabaias, **n° 10** ; Arèbaal, **n° 11** ; Réouaa, **n° 12** ; Barbèlos, **n° 5**) ;
- latine (Loulianè, **n° 6** ; Gaius, **n° 8** ; Germanus, **n° 10**).

Dans le détail, la situation est plus complexe. Les noms latins sont typiquement ici portés par des pérégrins. Le *praenomen* Gaius est utilisé comme nom unique. Germanus d'apparence latine peut dissimuler, comme souvent au Proche-Orient où il est très répandu, un nom sémitique[37]. Loulianè, Λουλιανή, est le féminin de Loulianos, adaptation du latin Iulianus[38]. Mises à part les inscriptions des mains **n° 1** et **n° 9**, les noms d'origine grecque se concentrent dans un seul lot de mains, celui de la collection Péretié, dont l'homogénéité est ainsi confirmée. Meniskos est un

36 *IGLS*, VI, 2936. Voir J.-P. Rey-Coquais, « Des montagnes au désert : Baetocécé, le *Pagus Augustus* de Niha, la Ghouta à l'Est de Damas », dans E. Frézouls éd., *Sociétés urbaines, sociétés rurales dans l'Asie Mineure et la Syrie hellénistiques et romaines*, Strasbourg, 1987, p. 191-216.

37 M. Sartre, *Bostra des origines à l'Islam*, Paris, 1985 (*BAH*, 117), p. 193.

38 Voir E. Bernand, *Inscriptions grecques d'Égypte et de Nubie au musée du Louvre*, Paris, 1992, n° 104, p. 155-157.

nom très rare au Proche-Orient[39], de même que Gérion[40] et également Nikous[41], alors que Zénon et Théodôre, deux noms théophores banals[42], sont extrêmement communs. Prokla, féminin de Proklos, peut être compris comme un nom grec, mais aussi comme le latin Procula, noms assez courants partout mais plus particulièrement en Syrie.

Les noms sémitiques comprennent deux anthroponymes inconnus par ailleurs, Arèbaal – en qui on reconnaît un théophore de Baal – et Barbèlos, de bonne facture araméenne avec le sens de « fils du (dieu) Bèl »[43]. Réouaa est à rapprocher d'une série de noms proches, présents dans l'ensemble du Proche-Orient[44]. De même, les noms du type d'Abbôsas sont extrêmement nombreux[45], sans caractère régional défini. En revanche, Arabaias, Αραβαιας, ne semble connu qu'à un exemplaire, dans une inscription de l'Hermon[46]. Quant à Sthargôn, Σθαργων, du **n° 15**, c'est un nom qui ne semble pas connu par ailleurs et dont le caractère, sémitique ou arménien, n'est pas établi.

La présence de noms d'origines différentes illustre une situation culturelle plutôt qu'ethnique et reflète le cas général du Proche-Orient romain. Cependant, le nombre important des noms d'origine sémitique d'une part, et la présence de noms rares – d'origine grecque aussi bien qu'araméenne – d'autre part, montrent que la population des donateurs des mains votives est sans doute d'un niveau social inférieur à la moyenne de ce qu'on observe à travers l'épigraphie habituelle du Proche-Orient romain. Elle est aussi probablement rurale, vivant non loin des sanctuaires. Les ex-voto donnent un aperçu de ceux qui sont rarement mentionnés dans les inscriptions monumentales ou même funéraires.

III. Usage

L'étude des mains en bronze provenant du Proche-Orient romain conduit à reconnaître plusieurs types distincts[47] issus de tout le monde antique, qui sont parfois mêlés dans les publications, et qu'il convient de caractériser. Le groupe le plus fourni est celui des mains sabaziaques, liées au culte du dieu Sabazios ; elles sont les plus faciles à distinguer. Un deuxième groupe réunit les mains dolichéniennes, liées au culte de Jupiter Dolichénien ; ce corpus a des traits communs avec celui que nous tentons de définir ici, lequel constitue un troisième groupe, se distinguant

39 En revanche, c'est un nom très fréquent en Grèce, voir *Lexicon of Greek Personal Names* (*LGPN*), 1–4, *passim*. En Syrie, un seul exemple, *IGLS*, II, 465–466, en Antiochène.

40 Très rare également dans les pays grecs, avec seulement deux exemples dans les volumes du *LGPN*, 1–4, l'un en Argolide, l'autre en Crète. Voir aussi *Bulletin épigraphique*, 1997, 596.

41 Sur ce nom, O. Masson, *Epigraphica Anatolica*, 23, 1994, p. 142–143 (= *Onomastica graeca selecta*, 3, Genève, 2000, p. 211–212).

42 Zénon est théophore de Zeus ; Théodôre reste plus vague.

43 À Doura-Europos, on peut signaler un Βαρβειλος, M.I. Rostovtzeff *et alii*, *The Excavations at Dura Europos. Preliminary Report of the Seventh and Eighth Seasons of Work, 1933–1934 and 1934–1935*, New Haven, 1939, n° 928, p. 375.

44 M. Sartre, *op. cit.* (n. 37), p. 231–233, avec Ροεος et Ραουαος, ainsi que plusieurs formes semblables du nom masculin.

45 Αββωσος, Αββωσας, Αβοσος..., dans les index d'*IGLS*, I-VI. Par exemple *IGLS*, V, 2163, 2177, 2301, en Émésène.

46 R. Mouterde, *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, 36, 1959, pl. 12 ; *SEG*, 45, 1917 ; J. Aliquot, *IGLS*, XI, à paraître. Voir Ἀραβαῖος en Antiochène, *IGLS*, II, 650, et peut-être Ἀραβιος dans le Hauran, *SEG*, 7, 1117. L'onomastique de cet objet confirme sa provenance proche-orientale.

47 La distinction entre ces groupes est clairement posée par Y. Hajjar, « À propos d'une main de Sabazios au Louvre », *Hommages à Maarten J. Vermaseren*, vol. 1, Leyde, 1978 (*EPRO*, 68), p. 455–472, voir n. 3, p. 455–456.

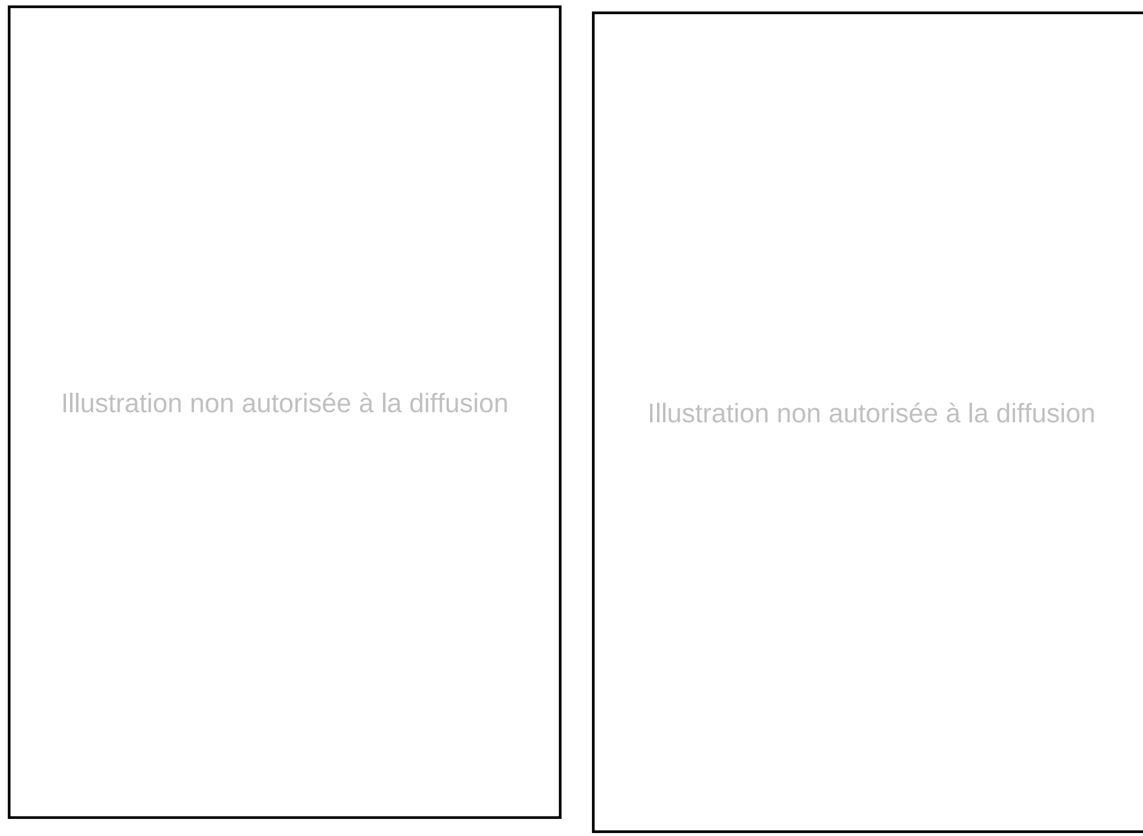


Fig. 2 et 3 – Main sabaziaque du Louvre, AO 20692 (cl. musée du Louvre, Th. Ollivier).

non seulement par une expansion géographique exclusivement limitée à la région libanaise, mais également par une variété de divinités destinataires du vœu[48].

Le corpus le plus important de mains en bronze d'époque romaine est lié au culte de Sabazios[49]. Ce dieu complexe, dont les origines mal connues sont à chercher en Phrygie ou en Thrace[50], est représenté sous la forme d'un cavalier portant un bonnet conique. Rapidement assimilé par les Grecs à Zeus ou à Dionysos, il est présent à l'époque romaine impériale dans de nombreuses provinces[51], notamment danubiennes, et jusqu'en Afrique du Nord. Son succès, en particulier

48 En plus de ces trois groupes, des exemples isolés ont été répertoriés, dont une main en bronze (conservée au British Museum, inv. ME 139443), provenant d'Arabie du Sud et dédiée à Ta'lab Riyâm, très proche des mains libanaises, mais inscrite sur le dos, voir Chr. Robin, *Yémen, au pays de la reine de Saba* (catalogue de l'exposition, Institut du monde arabe, 25 octobre 1997–28 février 1998), Paris 1997, p. 60–62 et 231. Une main de bronze (Musée de Palmyre, inv. CD 6/74) découverte à Palmyre, plaquette assez différente des mains concernées ici, est dédiée à Baalshamin, voir H.J. Drijvers « Une main votive en bronze, trouvée à Palmyre, dédiée à Ba'alshamên », *Semitica*, 27, 1977, p. 105–116, pl. 13.

49 Abondante bibliographie sur Sabazios. Pour un point sur l'identité du dieu et son culte : E.N. Lane, *Corpus Cultus Iovis Sabazii* (*CCIS*), vol. 3, *Conclusions*, Leyde, 1989 (*EPRO*, 100) ; R. Turcan, *Les cultes orientaux dans le monde romain*, Paris, 1992, p. 313–324.

50 La dernière proposition en date, de M. Bodinger, « Two Problems of the History of Religions in the Ancient World. I. The God Sabazios and Judaism », *Archaeus. Studies in History of Religions*, 6, 2002, p. 121–140, soutient une origine thrace du dieu, la Thrace étant la seule région où Sabazios n'est jamais associé à une autre divinité.

51 Pour la bibliographie antérieure sur la diffusion du culte de Sabazios : Y. Hajjar, *art. cit.* (n. 47), p. 455.

dans le milieu militaire, est dû à un culte proche de celui de Dionysos, à l'existence de cérémonies initiatiques et à la dimension salvatrice que l'on prêta peu à peu au dieu. Les provinces orientales sont en revanche peu concernées, hormis l'Asie Mineure occidentale et la Cappadoce[52].

Le mobilier le plus représentatif du culte sabaziaque, de petites mains en bronze, est largement réparti sur le territoire de l'empire. Un inventaire de ces mains sabaziaques a été dressé par Maarten J. Vermaseren en 1983[53], qui recense quatre-vingt-seize numéros, dont douze ne sont pas *stricto sensu* des mains sabaziaques, mais des objets illustrant l'iconographie de la main. Les mains sabaziaques se présentent toujours de la même manière (fig. 2 et 3) : les trois premiers doigts levés, l'annulaire et l'auriculaire repliés sur la paume, dans le geste que nous connaissons comme celui de la *benedictio latina*[54]. Les deux côtés de la main sont recouverts de symboles nombreux, en lien avec la théologie de Sabazios : pomme de pin, tête de Mercure, croissant lunaire, caducée, balance, tête de bélier, serpent, grenouille, tortue… La main concentre alors le plus grand nombre possible de références explicites au dieu[55]. Les mains sabaziaques forment ainsi un ensemble très homogène, tant par la forme que par l'iconographie, et ne peuvent être confondues avec les autres types de mains de bronze[56].



Fig. 4 – Main dolichénienne d'Heddernheim, Assenheim (d'après M. Hörig et E. Schwertheim, *CCID*, n° 520, pl. 114).

Jupiter ou Zeus Dolichénien est le nom donné à l'époque romaine au Baal de Dolichè, cité de la Commagène puis de la Syrie (actuelle Dülük, en Turquie sud-orientale[57]), dieu de l'orage et du ciel. D'abord limité géographiquement, son culte connaît un grand succès sous l'empire romain,

52 Y. Hajjar, *ibid.*, p. 455, a confirmé que la provenance du Louristan, donnée pour la main sabaziaque de la collection Coiffard (musée du Louvre, inv. n° AO 20692), était peu vraisemblable.

53 M.J. Vermaseren, *CCIS*, vol. 1, *The Hands*, Leyde, 1983. Pour toutes les études antérieures, voir la bibliographie de Y. Hajjar, *art. cit.* (n. 47), p. 455-456, notamment Chr. Blinkenberg, « Darstellungen des Sabazios und Denkmäler seines Kultes », *Archäologische Studien*, Copenhague, Leipzig, 1904, p. 66-128.

54 Les figurines de Sabazios le montrent souvent faisant ce geste, la main droite (ou les deux mains) dressée(s), deux doigts repliés sur la paume ; par exemple *CCIS*, vol. 1, n° 6, p. 16, une figurine de Sabazios en bronze, trouvée en Sardaigne et conservée à l'Antiquarium de Berlin (inv. n° 8231).

55 E.N. Lane, « Towards a Definition of the Iconography of Sabazius », *Numen*, 27/1, 1980, p. 9-33 (notamment p. 12-16), a proposé une définition précise et restrictive de l'iconographie de Sabazios.

56 Nous aurons en revanche recours à des comparaisons avec les mains sabaziaques pour l'usage et la signification de ce type d'objet.

57 F. Cumont, « Dolichè et le Zeus Dolichènos », *Études syriennes*, Paris, 1917, p. 173-202.

surtout grâce à l'armée romaine qui fait de lui un dieu militaire, guerrier et protecteur, dont l'identité s'adapte parfaitement aux attentes des légionnaires. Le culte de Jupiter Dolichénien se diffuse largement au IIe et au IIIe siècle apr. J.-C. dans toutes les provinces de l'empire où la présence militaire est importante, notamment les provinces danubiennes[58].

En dehors des vestiges architecturaux de sanctuaires dolichéniens avérés – à commencer par celui de Dülük[59] – les traces matérielles du culte rendu à Jupiter Dolichénien consistent en statues du dieu, en lamelles d'argent portant son image, en plaques triangulaires, souvent en argent, servant vraisemblablement d'étendards, et en mains de bronze. La plupart de ces objets ont été retrouvés en Occident, ce qui pose la question de l'éventuelle transformation d'un culte syrien en culte étendu à l'empire romain et, pour nous, celle du rapport entre ce mobilier et les traditions syriennes du culte dolichénien. L'inventaire des mains, publié en 1987[60], contient vingt exemplaires, dont un en marbre de taille monumentale, qui faisait partie du mobilier du temple de Jupiter Dolichénien sur l'Aventin à Rome[61]. Les mains dolichéniennes sont généralement des mains droites, de taille à peu près naturelle (fig. 4). Contrairement aux mains sabaziaques, elles ont toujours la paume ouverte, les doigts écartés et dressés vers le haut. Elles appartiennent à deux séries différentes : les unes sont dénuées de tout décor autre qu'une inscription dédicatoire ; d'autres comportent sur le poignet la représentation d'un épisode issu de la mythologie dolichénienne[62], ou portent, entre le pouce et l'index, un godet[63] ou un globe sur lequel se tenait une Victoire ou un aigle[64]. Dans la plupart de cas, l'identification du dieu ne fait aucun doute : trois mains ont été trouvées dans des temples de Jupiter Dolichénien[65], quatre sont inscrites au nom du dieu[66], quatre portent un décor se référant clairement à l'iconographie dolichénienne[67]. Pour les neuf mains restantes, l'identification se base uniquement sur le fait qu'elles n'appartiennent pas au corpus sabaziaque. Nous pensons que les quatre exemplaires catalogués comme mobilier

58 P. Merlat, *Jupiter Dolichenus. Essai d'interprétation et de synthèse*, Paris, 1960, ancien mais toujours indispensable ; M. Hörig, « Iupiter Dolichenus », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II.17.4, 1984, p. 2136-2179 ; R. Turcan, *Les cultes orientaux dans le monde romain*, Paris, 1992, p. 156-166 ; A. Sartre-Fauriat, « Jupiter Dolichenus », dans *Dictionnaire de l'Antiquité*, J. Leclant éd., Paris, 2005, p. 1197-1198. Le culte dolichénien a également une forme rurale en Syrie du Nord, dans la zone qui entoure assez largement Doliché ; voir P.-L. Gatier, « Inscriptions latines et reliefs du Nord de la Syrie », *Syria*, 65, 1988, p. 217-229.

59 Fouillé par Jörg Wagner à partir de 1973 : J. Wagner, « Neue Denkmäler aus Doliche. Ergebnisse einer archäologischen Landesaufnahme im Ursprungsgebiet des Iupiter Dolichenus », *Bonner Jahrbücher*, 182, 1982, p. 133-166 ; et, par Engelbert Winter (université de Münster) depuis 1997 : E. Winter et M. Blömer, « Doliche und das Heiligtum des Iupiter Dolichenus auf dem Dülük Baba Tepesi. 1. Vorbericht (2001-2003) », *Istanbuler Mitteilungen*, 55, 2005, p. 191-214 ; Eid., « Der Dülük Baba Tepesi bei Doliche und das Heiligtum des Iupiter Dolichenus. 2. Vorbericht (2004-2005) », *Istanbuler Mitteilungen*, 56, 2006, p. 185-205.

60 M. Hörig et E. Schwertheim, *Corpus Cultus Iovis Dolicheni*, Leyde, New York, Copenhague, Cologne, 1987 (*EPRO*, 106), notamment p. 43-46 ; ajouter F. Biller, « Neue Denkmäler orientalischer Kulte in Niedergermanien », *Asia Minor Studien*, 45, Bonn, 2003, p. 49-70, en particulier p. 53-54, la main de Xanten, ouverte mais avec un serpent autour du poignet ; D. Karsten, « Eine bronzene Kulthand für Iupiter Dolichenus aus Krefeld-Gellep », *ibid.*, p. 71-76, main avec globe et aigle ainsi qu'une naissance de hampe en métal, pour fixer l'objet à un manche ou poteau.

61 M. Hörig et E. Schwertheim, *op. cit.* (n. 60), nos 40, 41, 43, 44, 45, 53, 55, 70, 171, 181, 189, 262, 297, 351, 400, 520, 595, 597, 598, 599.

62 J. Wagner, « Eine Votivhand für Iupiter Dolichenus und Iuno Dolichena aus Comana Cappadociae », *Hommages à Maarten J. Vermaseren*, vol. 3, Leyde, 1978 (*EPRO*, 68), p. 1300-1308.

63 M. Hörig et E. Schwertheim, *op. cit.* (n. 60), nos 595, 597.

64 *Ibid.*, nos 70, 171, 181.

65 *Ibid.*, nos 189 (*dolichenum* de Vetus Salina, actuelle Adony, Hongrie), 297 (dépôt du *dolichenum* de Mauer-an-der-Url, Autriche), 400 (*dolichenum* de l'Aventin, Rome, Italie).

66 *Ibid.*, nos 70, 181, 262, 520.

67 *Ibid.*, nos 43, 70, 171, 351.

dolichénien provenant de Syrie et d'Asie Mineure[68] doivent être classés dans un troisième corpus : celui des mains votives du Liban.

L'existence d'une série « à part » dans le corpus des mains votives en bronze d'époque romaine avait déjà été relevée par René Dussaud[69], qui définissait un groupe distinct du mobilier sabaziaque et le rattachait, en se fondant sur l'iconographie de la main « de Niha »[70], au culte de Jupiter d'Héliopolis-Baalbek. La publication d'une série de mains provenant de cette région[71] semblait en effet confirmer ce regroupement typologique. Le principe a été suivi par Henri Seyrig[72], qui ne retient pas le caractère héliopolitain, puis par Youssef Hajjar[73], qui comptabilise huit mains de ce type[74] et préfère parler de « mains de bronze reliées aux cultes syriens »[75] plutôt qu'au seul Jupiter d'Héliopolis. En accord avec cette définition, nous proposons d'étendre le corpus, en y intégrant d'autres exemplaires, pour des raisons géographiques ou stylistiques : une main (**nº 8**) « de Qaddam, près de Nabha » à l'ouest de la Békaa libanaise[76], une main (**nº 10**) provenant de la collection Assémani et conservée au musée archéologique de Naples[77], quatre mains (**nºs 11–14**) inédites conservées au musée du Louvre[78], enfin trois mains (**nºs 15–17**) inédites conservées dans des collections privées.

Plusieurs points communs étudiés ci-dessus permettent de distinguer ce groupe des deux précédents : la position constante de la paume ouverte et des doigts écartés, l'absence quasi-totale de décor, la disposition récurrente de l'inscription dédicatoire, l'impossibilité de rattacher l'ensemble du groupe au culte d'une seule divinité, enfin la relative proximité des lieux de trouvailles – quand les informations sont disponibles. Si la confusion avec les mains sabaziaques est d'emblée écartée, la distinction typologique n'est pas toujours aussi nette entre certains exemplaires dolichéniens et libanais[79]. Seule une prise en compte globale du contexte, de la répartition géographique des différents groupes, de la très grande homogénéité du groupe libanais, dans lequel aucune référence dolichénienne n'apparaît, permet de circonscrire de manière raisonnable notre corpus des mains libanaises.

La question de la valeur symbolique donnée aux mains libanaises en bronze a été fréquemment abordée, soit directement à l'occasion de l'étude du corpus – par R. Dussaud[80], F. Lang[81], P. Merlat[82], J. Wagner[83] et Y. Hajjar[84] – soit dans le cadre d'une réflexion générale sur la symbolique de la main dans le Proche-Orient ancien, notamment par A. Lods[85], H.J. Drijvers[86] et

68 *Ibid.*, nºs 40 (= **nº 7** ici), 41 (= **nº 10**), 44 (= **nº 5**), 45 (= **nº 6**).
69 R. Dussaud, *op. cit.* (n. 9).
70 Musée du Louvre (inv. nº AO 4409), **nº 1** de notre catalogue. R. Dussaud, *ibid.*, en a donné l'*editio princeps*.
71 Cinq mains provenant de la collection Péretié : M. Beaudouin et E. Pottier, *art. cit.* (n. 11) (= **nºs 2–6**).
72 H. Seyrig, *art. cit.* (n. 14).
73 Y. Hajjar, *art. cit.* (n. 47), p. 456, n. 3, et p. 467–471.
74 **Nºs 1–7** et **9** ici.
75 Y. Hajjar, *art. cit.* (n. 47), p. 467.
76 Ch. Ghadban, *op. cit.* (n. 5), p. 303–304.
77 Musée archéologique de Naples (inv. IGMN 5508).
78 Musée du Louvre, département des Antiquités orientales (inv. AO 29683 à 29686).
79 Ainsi, la main d'Heddernheim (conservée dans la collection des comtes Solms-Rödelheim à Assenheim) présente de grandes similitudes avec les mains libanaises : paume ouverte, doigts écartés, absence de décor, dédicace sur le poignet, bourrelet à la base du poignet (cf. M. Hörig et E. Schwertheim, *op. cit.* [n. 60], nº 520, p. 326–327, pl. 14) ; seule la mention *Iovi Doliceno* permet de placer cette main dans le corpus dolichénien.
80 R. Dussaud, *op. cit.* (n. 9).
81 F. Lang, « Die Dolichenus Votivhand des Budapester Nationalmuseums », *Archaeologiai Ertesitö* 7–9, 1946–1948, p. 183–188.
82 P. Merlat, *op. cit.* (n. 58), p. 177–183.
83 J. Wagner, *art. cit.* (n. 62).
84 Y. Hajjar, *art. cit.* (n. 47).
85 A. Lods, « Rapport sur l'activité de l'École archéologique française de Jérusalem en 1938–39 », *CRAI*, 1940, p. 72–80 : bilan du mémoire de M. Eschlimann intitulé *Un temple d'époque perse à Tell Douweir.*
86 H.J. Drijvers, *art. cit.* (n. 48).

S. Mittmann[87]. Des parallèles variés ont été établis, non seulement avec les groupes sabaziaques et dolichéniens, mais également avec des ensembles plus éloignés : glyptique paléo-babylonienne et syrienne de l'âge du Bronze, « sanctuaire aux stèles » d'Hazor dans la Palestine du Bronze récent, stèles puniques, sculpture religieuse et funéraire de la Syrie romaine (Hauran, Palmyrène). La question centrale est posée avec concision par S. Mittmann : « Gottes- oder Menschenhand ? »[88], *main divine ou main humaine ?*

La problématique étant complexe et étendue, il semble sage de dresser un constat des données matérielles et des interprétations qui en ont été déduites. La notion de main humaine peut être rattachée, dans le Proche-Orient ancien, à deux types de représentation : celle du fidèle, défunt ou orant, appelant l'intervention du dieu, celle du fidèle ou de l'officiant accomplissant un geste rituel. Le premier ensemble, « geste de prière familier à toute l'Antiquité »[89], a été étudié en détail par F. Cumont, sous le nom de « mains supines »[90] : il s'agit de stèles funéraires inscrites dont le motif décoratif principal est une paire de mains dressées. Le caractère de l'inscription – appel à la justice divine après une mort précoce ou criminelle – rend indubitable l'interprétation humaine de la représentation des mains, qui viennent comme appuyer l'appel au dieu lancé dans l'inscription. À ce premier ensemble peuvent être rattachés plusieurs autels palmyréniens mentionnés par H.J. Drijvers[91], sur un côté desquels sont sculptées deux mains, parfois quatre, interprétées comme une représentation simplifiée du ou des deux dédicants, par analogie avec des autels portant la représentation complète de l'orant. On se trouve ici dans le registre de la prière, de l'imploration, figurée expressément par les deux mains du fidèle levées vers le ciel.

Le second ensemble regroupe des représentations de gestes rituels, où la main, si elle ne constitue pas le motif exclusif, a toutefois un rôle central dans la signification du tout. À l'occasion de la publication des peintures murales de Doura-Europos – notamment le tableau I du *naos* du Temple des dieux palmyréniens, où tous les membres de la famille de Conon lèvent la main droite lors de la purification des instruments du sacrifice – F. Cumont[92] écrit que « l'élévation de la main droite [...] est un geste rituel des Sémites »[93], et livre une rapide liste comparative sur ce thème : cachets néo-babyloniens montrant le prêtre levant la main droite lors des sacrifices[94], stèles levantines (par exemple la stèle du roi Yehawmilk de Byblos[95] ou celle du prêtre Ninzir Ibni

87 S. Mittmann, « Das Symbol der Hand in der altorientalischen Ikonographie », dans R. Kieffer et J. Bergman éd., *La Main de Dieu. Die Hand Gottes*, Tübingen, 1997 (*Wissenschaftliche Untersuchungen zum Neuen Testament*, 94), p. 19-47.

88 *Ibid.*, p. 20.

89 A. Lods, *art. cit.* (n. 85), p. 77.

90 F. Cumont, « Il sole vindice dei delitti ed il simbolo delle mani alzate », *Atti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, s. III, Mem. I, 1, 1923, p. 65-80 ; id., « Deux monuments des cultes solaires », *Syria*, 14, 1933, p. 383-395, en particulier p. 385-395, et par exemple la stèle d'Enkomi (Chypre), fig. 1, p. 388. Voir également J.-Ch. Balty *et alii*, *Musées royaux d'art et d'histoire, Bruxelles. Antiquité*, Bruxelles, 1988, p. 120, cippe de M. Aurelius Nio, soldat de la IIe légion Trajane, rapporté vraisemblablement d'Alexandrie en 1855 (inv. nº A.2246) : le défunt, debout sur un socle portant l'inscription, est entouré à hauteur de la tête par une paire de mains nues, paume ouverte et doigts dressés, gravées sur la pierre.

91 H.J. Drijvers, *art. cit.* (n. 48), p. 112-113 : notamment *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, pars II, t. III, fasc. 1, nos 4008, 4025, 4089.

92 F. Cumont, *Fouilles de Doura Europos (1922-1923)*, Paris, 1926 (*BAH*, 9), p. 70-72.

93 *Ibid.*, p. 70.

94 Par exemple L. Delaporte, *Catalogue des cylindres orientaux, cachets et pierres gravées du musée du Louvre*, Paris, 1920, pl. 112-113, nº A831.

95 Stèle de Yehawmilk (musée du Louvre, inv. AO 22368), où le roi offre une coupe à la déesse tout en levant vers elle sa main droite.

de Neirab[96]). Il n'y a là encore aucun doute sur l'humanité des personnages faisant le geste de la main droite levée. Dans ces cas précis, les inscriptions ou la totalité de la représentation lèvent toute ambiguïté quant au caractère humain et à la signification symbolique de la main.

Le caractère divin de certaines mains est beaucoup plus difficile à définir, avec une palette documentaire plus riche. Notons que toutes les images concernées sont nettement plus proches des mains libanaises que ne l'étaient les exemples précédents, puisqu'elles se limitent à une main unique, isolée et comme détachée de toute autre représentation humaine[97]. Les plus anciens cas recensés concernent la glyptique paléo-babylonienne, où le motif de la main est utilisé comme élément décoratif, mais également semble-t-il comme symbole divin objet d'un culte[98], ce que laisse entendre S. Schroer[99]. Toutefois, S. Mittmann est revenu sur cette interprétation et a proposé, de manière convaincante, d'exclure du débat les exemples tirés de la glyptique de la Babylonie du IIe millénaire, où une telle tradition de représentation n'est jamais attestée par ailleurs[100]. Les images les plus éclairantes sont fournies par la sculpture syrienne d'époque romaine. H. Seyrig[101] a décrit un relief découvert en 1925 à Arimé (sur la route d'Alep à Membidj, l'ancienne Hiérapolis), qui porte sur une face la représentation, dans une sorte de niche, de deux mains posées sur leur socle, l'une refermée sur le foudre, un bracelet au poignet, l'autre ouverte et nue. Dans les deux cas, les plis de la manche sont visibles. Seyrig reconnaît tout naturellement les symboles du dieu de l'orage, Hadad, et de sa parèdre Atargatis, le couple divin de Hiérapolis, représenté sur les monnaies de la cité et sur une stèle de Doura-Europos. La main jupitérienne au foudre est d'ailleurs fréquemment reproduite sur des reliefs d'époque romaine, comme la stèle de Kefr Kelbine (musée de Damas)[102], ou l'autel de Khirbet Semrine en Palmyrène[103]. Il faut en rapprocher l'une des représentations palmyréniennes de la main aux épis de blé, mentionnée par H.J. Drijvers, sur une petite plaque de pierre vouée à Baalshamin et datée de 228 apr. J.-C.[104]. L'identification du symbole avec la divinité en donne aussi la valeur : la main au foudre représente la force et la puissance du dieu de l'orage assimilé à Zeus-Jupiter ; la main aux épis de blé représente la divinité « comme dispensatrice de pluie et aussi de fécondité »[105] ; enfin la main ouverte – très proche dans sa typologie des mains libanaises – est celle de la déesse apportant bienfaisance et bénédiction au fidèle. Citons enfin le corpus des stèles puniques de Carthage[106], qui représentent souvent, en partie supérieure, une main dressée isolée, ou, en partie inférieure, une main dressée parmi d'autres symboles[107]. Si H.J. Drijvers ne met pas en doute qu'il s'agisse de

96 Stèle du prêtre du dieu Sin, Ninzir Ibni (Louvre, AO 3026), main droite ouverte à hauteur de son visage.

97 Y. Hajjar, *art. cit.* (n. 47), p. 467, n. 77, donne un aperçu de l'étendue des exemples utilisables.

98 Cf. G. Contenau, *Glyptique syro-hittite*, Paris, 1922 (*BAH*, 2), sceau Delaporte, nº 129, pl. 17, reproduit et commenté dans H. Seyrig, *art. cit.* (n. 14), p. 190, fig. 10 et n. 4, et dans P. Merlat, *op. cit.* (n. 58), p. 179, fig. 29. Un des motifs principaux est constitué d'une gigantesque main posée sur un socle, devant lequel est agenouillé un personnage.

99 S. Schroer, « Zur Deutung der Hand unter der Grabinschrift von Chirbet el Qôm », *Ugarit-Forschungen*, 15, 1983, p. 191-199.

100 S. Mittmann, *art. cit.* (n. 87), p. 20-25, interprète la représentation du sceau Delaporte nº 129 comme un raccourci symbolique – procédé fréquent dans la glyptique – où le socle serait le symbole de la divinité, tandis que la main serait le geste de l'adoration.

101 H. Seyrig, *art. cit.* (n. 14), p. 189-190.

102 *Ibid.*, p. 191. P. Merlat, *op. cit.* (n. 58), p. 133, fig. 28.

103 D. Schlumberger, *La Palmyrène du Nord-Ouest*, Paris, 1951 (*BAH*, 49), p. 51, pl. 24/1. De même, en Jordanie, à Mushaqqar, le relief *IGLS*, XXI/2, 64 ; et à Homs, Y. Hajjar, *La triade d'Héliopolis-Baalbek*, Montréal, 1985, p. 124-125.

104 H.J. Drijvers, *art. cit.* (n. 48), p. 111.

105 *Ibid.*, p. 111.

106 *Ibid.*, p. 112 ; S. Mittmann, *art. cit.* (n. 87), p. 30-33.

107 Voir M. Hours-Miedan, « Les représentations figurées sur les stèles de Carthage », *Cahiers de Byrsa*, 1, 1951, p. 11-160.

la représentation de la main divine de Tanit, S. Mittmann au contraire y voit plutôt un raccourci destiné à signifier l'acte d'offrande par le fidèle[108].

La glyptique babylonienne écartée, les exemples syriens et puniques livrent donc un bilan mitigé. Il est certain que le cippe d'Arimé, la stèle de Kefr Kelbine et l'autel de Khirbet Semrine portent bien des mains divines, symboles du pouvoir protecteur, chacune étant caractérisée par les attributs propres à chaque divinité. Notons à ce sujet que les auteurs partisans de la main comme symbole divin, proposent des rapprochements divers avec Jupiter d'Héliopolis[109], le « dieu Anonyme » de Palmyre[110], divers cultes syriens[111], l'Ange hypostase de Baal[112] ou avec Yahvé[113].

La question de la valeur donnée aux mains libanaises est liée à celle de leur usage. Des propositions ont été faites à propos des mains dolichéniennes et sabaziaques. F. Lang[114] a distingué deux types de mains. Selon lui, les mains votives étaient disposées sur des étagères ou dans des niches d'un temple, avec une dédicace au dieu, alors que d'autres mains appartenant au mobilier cultuel, sans base stable mais pourvues de perforations, pouvaient être montées sur une hampe ou un sceptre[115]. J. Wagner[116] définit pour sa part quatre catégories, en s'attachant davantage à la présence ou non d'une inscription dédicatoire, ainsi qu'à la nature du décor. La typologie de F. Lang, qui mériterait certainement d'être développée à la lumière des exemplaires repérés depuis, permet d'affiner la notion de main divine, en introduisant, à côté de l'idée de protection bienfaisante, celle de présence divine. En effet, si des mains en bronze faisaient partie du mobilier cultuel du temple, elles constituaient par là même une manifestation de la présence divine lors des cérémonies pour lesquelles elles étaient utilisées. Cette idée est également retenue par P. Merlat[117], à propos de plusieurs objets du mobilier cultuel dolichénien (les *tupoi*), notamment les plaques triangulaires caractéristiques du culte : « Elles assuraient aux fidèles que leur dieu était présent dans le culte sous la forme la plus typique[118]. » C'est pourquoi ces plaques triangulaires sont si riches iconographiquement et offrent un condensé du cycle dolichénien. Il n'est pas absurde de proposer la même hypothèse pour les mains sabaziaques, elles aussi très riches de références au culte de Sabazios. La densité du décor est peut-être due à la volonté de manifester la présence du dieu par l'objet. Cette interprétation trouverait une confirmation dans les images de Sabazios tenant un sceptre surmonté d'une petite main, que portent les reliefs en bronze de Copenhague et de l'Antiquarium de Berlin[119]. C'est le constat fait par P. Merlat, qui admet que les

108 S. Mittmann, *art. cit.* (n. 87), p. 33.
109 R. Dussaud, *op. cit.* (n. 9).
110 H.J. Drijvers, *art. cit.* (n. 48), p. 114-116.
111 Y. Hajjar, *art. cit.* (n. 47), p. 467.
112 J. T. Milik, *op. cit.* (n. 34), p. 434-435.
113 A. Parrot, *Le musée du Louvre et la Bible*, Paris, 1957, p. 2-54, signale les textes bibliques où la main de Yahvé crée (*Isaïe* 66,2), bénit (*Esdras* 7,6), protège (*I Samuel* 24,14) et délivre (*Exode* 7,4 ; *Isaïe* 50,2). Il se rapproche indirectement de F. Cumont, cité dans Dussaud, *op. cit.* (n. 9), p. 122-123, qui établit une filiation dans la pratique du culte entre juifs hellénisés et fidèles de Sabazios, « Dieu Très Haut », auquel Yahvé aurait été assimilé. C'est de cette manière que l'habitude syrienne de représenter la main divine se serait transmise à l'imagerie sabaziaque. Y. Hajjar, *art. cit.* (n. 47), p. 465-466, n. 68, rappelle la position opposée de A. Jamar, *Le Musée belge*, 1909, p. 239, qui voit une filiation directe entre la représentation des Baals syriens et celle de Sabazios.
114 F. Lang, *art. cit.* (n. 81).
115 P. Merlat, « Notes dolichéniennes », *Revue archéologique*, 43, 1954, p. 179-181, doute que la présence ou l'absence d'une base stable soit un critère suffisant pour distinguer les types. Nous pensons au contraire que ces différences typologiques sont essentielles et apportent des présomptions sur l'intention du propriétaire ou commanditaire de l'objet. La main de Krefeld-Gellep est clairement destinée à être fichée à l'extrémité d'une hampe ; voir *supra*, n. 60.
116 J. Wagner, *art. cit.* (n. 62), p. 1304-1305.
117 P. Merlat, *op. cit.* (n. 58), p. 170, n. 6, et *passim*.
118 *Ibid.*, p. 175.
119 Ch. Blinkenberg, *art. cit.* (n. 53), p. 90, pl. 2, fig. 40.

mains sabaziaques et dolichéniennes ont pu avoir la double valeur d'attribut divin et de symbole de la divinité[120]. Par ailleurs, l'hypothèse de F. Lang, reprise par Y. Hajjar[121], selon laquelle certaines mains auraient pu être fixées à une hampe, trouve un écho dans l'iconographie d'une plaque dolichénienne provenant du dépôt de Mauer-an-der-Url[122] : le registre inférieur montre, de part et d'autre de la scène centrale, deux enseignes dressées et sommées d'une main[123]. Ces enseignes cultuelles assureraient la présence du dieu lors des cérémonies.

Les diverses hypothèses que nous avons examinées, sur l'usage des mains en bronze, permettent ainsi d'étayer la piste de la valeur divine de la représentation de la main. Si elles correspondent bien à la notion de pouvoir protecteur du dieu, les mains libanaises ne semblent toutefois pas contenir l'idée de présence divine ; en cela il faut accorder de l'importance à l'inscription portée sur l'objet. Ces textes classent toujours les mains libanaises dans la catégorie des ex-voto[124], ce qui semble exclure qu'elles aient pu faire partie du mobilier proprement cultuel des sanctuaires. Le petit piédestal en bronze accompagnant, dès l'Antiquité d'après un examen visuel, la main **n° 16** semble confirmer cette fonction d'ex-voto et la manière dont les mains étaient disposées dans les temples. De plus, elles sont à peu près dépourvues de toute iconographie complémentaire. On rejoint ainsi indirectement la conclusion de Y. Hajjar, qui voyait dans les mains libanaises un « instrument de la puissance du dieu, mais aussi symbole de sa valeur bénéfique, protectrice et secourable »[125]. On s'interrogera aussi sur les parentés formelles entre certaines des mains dolichéniennes, les plus dépouillées, et les mains libanaises. Sommes-nous en présence de traits appartenant à une religiosité commune à la Syrie et aux confins syro-anatoliens antiques, dont nous aurions des témoignages éloignés dans l'espace et bien préservés par le hasard au Liban et dans le culte dolichénien, en particulier dans les sanctuaires dolichéniens d'Occident, ou devons-nous supposer l'existence d'héritages culturels particuliers liant la région de Doliché et la zone de la Békaa ?

120 P. Merlat, *op. cit.* (n. 58), p. 173, 179.

121 Y. Hajjar, *art. cit.* (n. 47), p. 466.

122 Cf. Hörig et Schwertheim, *op. cit.* (n. 60), n° 295, p. 191-194, pl. 58. Voir *supra*, n. 60.

123 C'est certainement en se fondant sur une notion similaire que certaines enseignes militaires (*signa*), dont le rôle dans un combat est essentiel, sont sommées d'une main, symbolisant à la fois la protection divine et la présence divine aux côtés des soldats; voir par exemple sur la Colonne Trajane à Rome la présentation des enseignes de la *Legio I Mineruia*. A.-J. Reinach, « Signa militaria », dans Ch. Daremberg et E. Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. IV/2, Paris, 1908-1911, p. 1307-1325, en particulier p. 1313, fig. 6417-6418, classe les éléments qui ornent la hampe des enseignes militaires, dont la main de bronze ; M.P. Speidel, *The Religion of Iuppiter Dolichenus in the Roman Army*, Leyde, 1978 (*EPRO*, 63), p. 60-61, insiste sur le rapport entre les enseignes cultuelles dolichéniennes et les enseignes militaires; voir Y. Hajjar, *art. cit.* (n. 47), p. 46, n. 69. Le thème de la main persiste dans l'imagerie militaire, notamment dans la numismatique : la *fides militum* apparaît sur des émissions de Gordien III tenant une enseigne sommée d'une main.

124 Cette conclusion a pourtant conduit certains auteurs (P. Perdrizet, *Archiv zur Religionswissenschaft*, 14, 1911, p. 117 ; J. Dölger, *Antike und Christentum*, 2, 1930, p. 299-300) à interpréter ces mains comme celles des dédicants. Le principal argument – la position de l'inscription sur le poignet – fait référence à la condition symbolique d'esclave qu'est celle du fidèle par rapport à la divinité. Nous avons vu que les **n^{os} 8, 9, 11, 12** et **15** de notre catalogue portent une inscription sur la paume ; cet argument ne semble donc pas recevable.

125 Y. Hajjar, *art. cit.* (n. 47), p. 467-468.

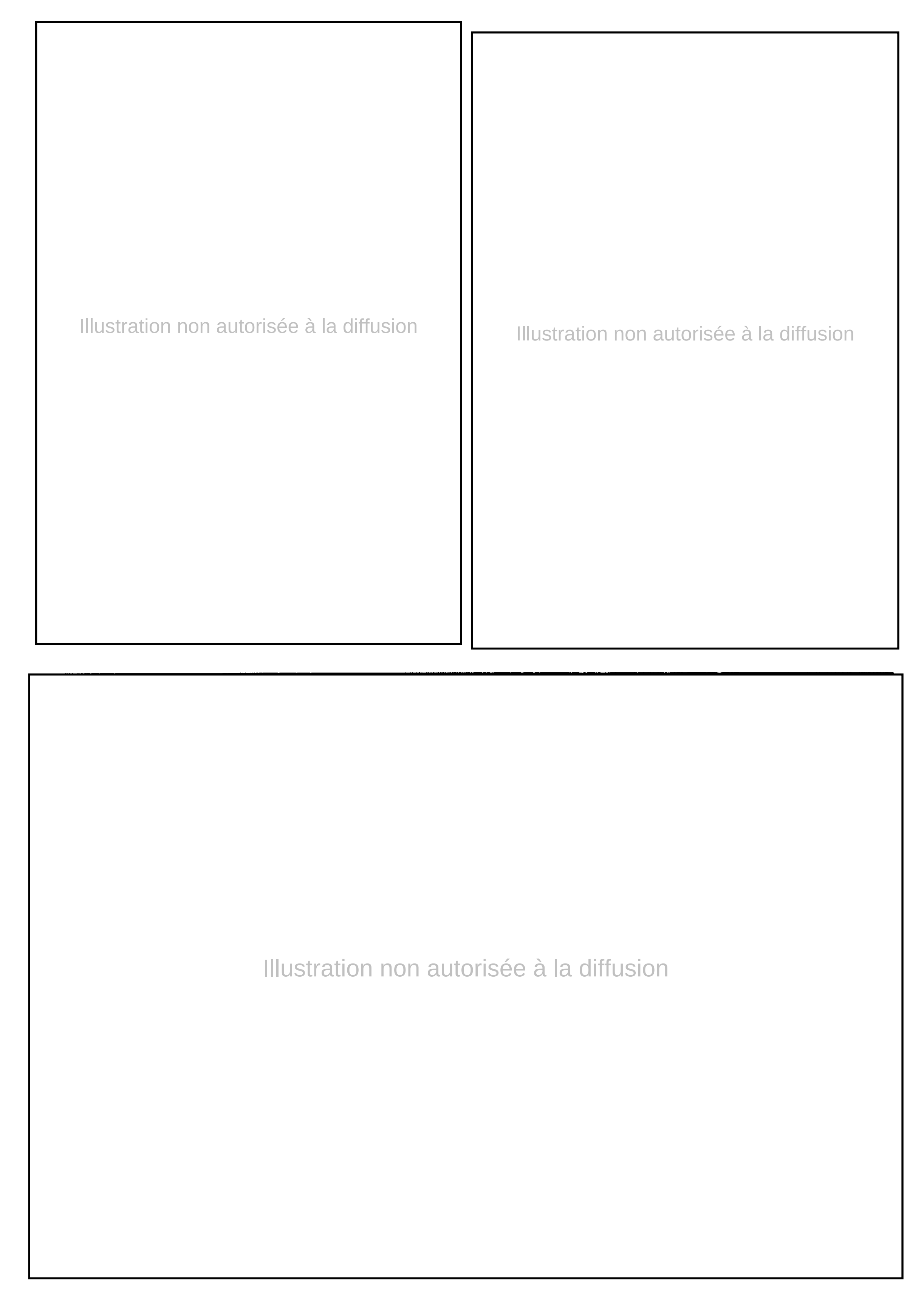


Fig. 5 à 8 – Main **n° 1**, « de Niha », AO 4409 (cl. musée du Louvre, Th. Ollivier).

Illustration non autorisée à la diffusion

IV. Catalogue

Sont regroupés ici tous les objets qui appartiennent, selon nous, à la même série et donc proviennent, à nos yeux, du Liban. La méthode de présentation est celle de l'épigraphie, avec des bibliographies organisées en lemmes génétiques. Cependant, quand l'inscription a déjà été publiée dans l'un des grands corpus ou des recueils épigraphiques en usage, nous nous sommes contentés de simplifier la bibliographie en indiquant le premier éditeur, les recueils et les corpus, et en n'y ajoutant que la bibliographie nouvelle. Dans tous les cas ou presque, le premier éditeur est le seul à avoir regardé avec soin l'objet et les autres auteurs ne font que reprendre sans changement l'*editio princeps*. L'ordre suivi dans notre catalogue, qui repose sur la provenance géographique – plus ou moins précise – des objets, a été choisi pour ne pas dissocier des ensembles ayant appartenu à une même collection. Les inédits, **n^{os} 11–17**, figurent à la fin.

N° 1. Main « de Niha » (fig. 5 à 8).
Main de bronze sur laquelle ont été fixées, dans le creux de la paume, trois statuettes posées sur une tablette : un personnage masculin au type de « dieu gainé » entouré de deux petits béliers. Le dieu, représenté jeune, porte un *calathos*. Il est maintenant établi qu'il s'agit de Mercure héliopolitain. La gaine qui enferme son corps dissimule bras et jambes et se prolonge en bas par les lambrequins d'une cuirasse. Sur l'avant, elle est divisée en deux rangées verticales, chacune composée de trois cadres quadrangulaires ornés de figures géométriques ou végétales, rosettes et fleurs à quatre pétales. On retrouve l'une de ces rosettes sur le socle qui porte le dieu gainé et une autre sur son *calathos*. Les yeux globuleux, le nez et les lèvres du personnage sont figurés en relief. On remarque les cornes et la toison des béliers dont seul l'avant est représenté, avec des sabots bien marqués, de part et d'autre du socle. Le dieu et les animaux sont placés en frontalité. Traces de dorure en surface sur l'avant et sur le dos de la main. Inscription grecque gravée sur le poignet. Louvre, département des Antiquités orientales, inv. AO 4409. Dimensions : h. 20,5 cm × l. 10,5 cm ; diamètre au poignet 7,8 cm. Lettres : 0,4–0,8 cm. Revu.

Bibliographie : R. Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, Paris, 1903, p. 117–125 (= *Revue archéologique*, 1905/1, p. 161–168) ; d'où J.-P. Rey-Coquais, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie (IGLS)*, VI, 2930 (avec bibliographie antérieure) ; Y. Hajjar, *La triade d'Héliopolis-Baalbek : son culte et sa diffusion à travers les textes littéraires et les documents iconographiques et épigraphiques*, t. II, Leyde, 1977 (*EPRO*, 68), n° 342, p. 474–476, p. 510–511.

Cf. J.T. Milik, *Dédicaces faites par des dieux (Palmyre, Hatra, Tyr) et des thiases sémitiques à l'époque romaine*, Paris, 1972 (*BAH*, 92), p. 434 ; Y. Hajjar, « À propos d'une main de Sabazios au Louvre », *Hommages à Maarten J. Vermaseren*, vol. 1, Leyde, 1978, p. 455–472 ; H. von Petrikovits, « Sacramentum (1983) », *Beiträge zur römischen Geschichte und Archäologie*, 2, *1976–1991*, Cologne, 1991, p. 259 ; Catalogue d'exposition, *Liban. L'autre rive*, Institut du monde arabe, Paris, 1998, p. 185 ; N. Bel et P.-L. Gatier, *Mains sacrés...*, p. 2, n° 1, et p. 6.

Μενίσκος ὑπὲρ
ἑαυτοῦ καὶ θυγατρὸς
καὶ συμβίου καὶ
θρεπτῶν εὐξαμέ-
νων

« Meniskos, pour lui-même, pour sa fille et pour son épouse, et pour les esclaves élevés dans sa maison, en ex-voto ».

Notes critiques : ligne 2, Dussaud, d'où *IGLS*, signale à la fin une abréviation entre parenthèses là où nous restituons des lettres effacées ; ligne 4, le dernier *epsilon* dont nous voyons la trace est restitué entre crochets par Dussaud et *IGLS* ; ligne 5, le *nu* dont nous voyons la trace à la fin est mis entre parenthèses par Dussaud et *IGLS* ; lettres lunaires avec des *oméga* très écartés. Notons qu'il est très inhabituel dans le formulaire des ex-voto de rencontrer le participe accordé à la liste des noms dépendant de ὑπὲρ.

N° 2. Main provenant de la collection Péretié (fig. 9). Main de bronze ornée de trois palmes, depuis le poignet jusqu'à l'auriculaire d'une part, jusqu'au pouce d'autre part et au milieu de la paume enfin. Une quatrième palme figure à gauche de l'inscription grecque, laquelle est gravée sur le poignet, au-dessous de deux traits horizontaux, en lettres lunaires. De même, la base des doigts et celle des phalangettes sont soulignées par un double trait. Louvre, département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, inv. Br 4485. Hauteur : 17 cm. Revu.

Bibliographie : M. Beaudouin et E. Pottier, *BCH*, 3, 1879, p. 265–266 ; d'où Y. Hajjar, *La triade d'Héliopolis-Baalbek*…, t. II, 1977, n° 348 A, p. 482–483 (avec bibliographie antérieure).

Cf. Y. Hajjar, « À propos de la main de Sabazios… », p. 471–472 ; H. von Petrikovits, « Sacramentum », p. 259 ; N. Bel et P.-L. Gatier, *Mains sacrées*…, p. 6 (avec une confusion : la photo et le n° d'inventaire ont été attribués à tort au **n° 3**, *infra*).

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 9 – Main **n° 2**, de la collection Péretié, Br 4485 (cl. musée du Louvre, N. Bel).

Πρόκλα
εὐξαμέ-
νη ὑπὲρ ἑαυτῆς
κὲ τοῦ οἴ-
κου αὐτῆς
ἀνέθηκεν.

« Prokla, en ex-voto, pour elle-même et pour sa maisonnée a dédié ».

Notes critiques : depuis l'*editio princeps* de M. Beaudouin et E. Pottier, *BCH*, 3, 1879, p. 265–266, l'*upsilon* de la deuxième ligne et le *rho* de la troisième sont restitués. Les photos récentes, après nettoyage, montrent que ces lettres sont visibles.

N° 3. Main provenant de la collection Péretié.
Main de bronze gravée de deux palmes, depuis le poignet jusqu'à l'auriculaire d'une part, jusqu'au pouce d'autre part, et inscrite. Localisation actuelle inconnue. Hauteur : 18 cm.

Bibliographie : M. Beaudouin et E. Pottier, *BCH*, 3, 1879, p. 265-266 ; d'où Y. Hajjar, *La triade d'Héliopolis-Baalbek*..., t. II, 1977, n° 348 B, p. 482-483 (avec bibliographie antérieure).

Cf. Y. Hajjar, « À propos d'une main de Sabazios... », p. 471-472 ; H. von Petrikovits, « Sacramentum », p. 259 ; N. Bel et P.-L. Gatier, *Mains sacrées*..., p. 6 (avec une confusion : la photo et le n° d'inventaire du Louvre appartiennent en réalité au **n° 2**, *supra*).

Ζήνων
κὲ Νικοῦς
εὐξάμενοι
4 ἐπέτυχαν.

« Zénon et Nikous ont obtenu à la suite d'un vœu ».

Notes critiques : depuis l'*editio princeps* de M. Beaudouin et E. Pottier, *BCH*, 3, 1879, p. 265-266, le nom de la ligne 2 est restitué Νικοῦσ[α] ; ce complément n'est pas nécessaire, le nom féminin Νικοῦς étaῦnt bien attesté par ailleurs. La forme ἐπέτυχαν, si elle a été bien lue, serait une confusion pour ἐπέτυχον, qui peut s'expliquer soit par une assimilation de l'aoriste 2 à l'aoriste 1, soit par l'habitude proche-orientale antique de confondre *alpha* et *omicron*.



N° 4. Main provenant de la collection Péretié (fig. 10 à 12).
Main de bronze gravée de deux palmes, comme sur l'objet **n° 2**, et inscrite sur le poignet. Musée national d'Athènes, inv. n° 1657. Hauteur : 17 cm.

Bibliographie : M. Beaudouin et E. Pottier, *BCH*, 3, 1879, p. 265-266 ; d'où J. T. Milik, *Dédicaces faites par des dieux*..., p. 434 ; et Y. Hajjar, *La triade d'Héliopolis-Baalbek*..., n° 348 C, p. 482-483 (avec bibliographie antérieure).

Cf. Y. Hajjar, « À propos d'une main de Sabazios... », p. 471-472 ; H. von Petrikovits, « Sacramentum », p. 259 ; N. Bel et P.-L. Gatier, *Mains sacrées*..., p. 6.

[---]ΓΓ
ΚΟΝΑ ἐυ-
ξαμέν-





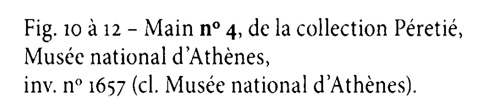


Fig. 10 à 12 – Main **nº 4**, de la collection Péretié,
Musée national d'Athènes,
inv. nº 1657 (cl. Musée national d'Athènes).

4 η ὑπὲρ αὐτῆς
καὶ Θεοδώ-
ρου ἀνδρὸς
καὶ τέκνων
8 θεῷ Ὑψίστῳ.
ἀ̣ν̣έ̣θ̣η̣κ̣εν.

« … en ex-voto pour elle et pour son époux Théodôre et pour leurs enfants, a dédié au dieu Très Haut ».

Notes critiques : les photos permettent de lire la dernière ligne qui n'avait jamais été vue ni restituée, dès l'*editio princeps* de M. Beaudouin et E. Pottier. Par ailleurs, l'*epsilon* de la ligne 5, la dernière lettre de la ligne 4 et celle de la ligne 6 étaient jadis restituées ; elles se lisent sur les photos. Les lettres des lignes 1 et 2, restes du nom de la donatrice, que nous donnons en majuscules, n'avaient pas non plus été vues. Noter l'*êta* de type cursif en forme de h.

N° 5. Main provenant de la collection Péretié (fig. 13).
Main de bronze dont le poignet comporte une inscription en pointillés. Musée des Beaux-Arts de Lyon, inv. E 408-12. Dimensions : h. 14,5 cm × l. 6,7 cm ; diamètre au poignet 7,4 cm. Lettres : 0,5-1 cm. Revu.

Bibliographie : M. Beaudouin et E. Pottier, *BCH*, 3, 1879, p. 265-266 ; d'où S. Boucher, *Bronzes romains figurés du musée des Beaux-Arts de Lyon*, Lyon, 1973, n[os] 220-221a, p. 142 ; J.T. Milik, *Dédicaces faites aux dieux…*, p. 434 ; Y. Hajjar, *La triade d'Héliopolis-Baalbek…*, t. II, 1977, n° 348D, p. 482-484 (avec bibliographie antérieure) ; M. Hörig et E. Schwertheim, *Corpus cultus Iovis Dolicheni (CCID)*, Leyde, 1987 (*EPRO*, 106), n° 44, p. 48.

Cf. Y. Hajjar, « À propos d'une main de Sabazios… », p. 471-472 ; H. von Petrikovits, « Sacramentum », p. 259-260 ; N. Bel et P.-L. Gatier, *Mains sacrées…*, p. 6 (erreur dans la description : en réalité, la main n'a pas de palmes gravées).



Fig. 13 – Main **n° 5**, de la collection Péretié, musée des Beaux-Arts de Lyon, inv. n° 408-12 (cl. MBA Lyon).

Θεῷ Ὑψ-
ίστῳ Γηρ-
ίων εὐξά-
4 μ̣ενος ἀνέθη-
κεν.

« Au dieu Très Haut, Gèriôn a dédié en ex-voto ».

Notes critiques : la gravure des lettres et l'ordonnance des lignes sont irrégulières. Les éditeurs, depuis l'*editio*

princeps de M. Beaudoin et E. Pottier, *BCH*, 3, 1879, p. 265, restituent la première lettre de la ligne 4 et celle de la ligne 5 qu'un nettoyage récent a rendu lisibles.

N° 6. Main provenant de la collection Péretié (fig. 14).
Main de bronze ornée de deux palmes gravées l'une sur le pouce, l'autre sur l'auriculaire, à partir du poignet. Deux traits horizontaux surmontent l'inscription gravée sur le poignet. Musée des Beaux-Arts de Lyon, inv. E 408-11. Dimensions : h. 17,1 cm. × l. 7,5 cm ; diamètre au poignet : 6,5 cm. Lettres : 0,7-1,2 cm. Revu.

Bibliographie : M. Beaudouin et E. Pottier, *BCH*, 3, 1879, p. 265-266 ; d'où S. Boucher, *Bronzes romains figurés...*, n° 220-221b, p. 142 ; Y. Hajjar, *La triade d'Héliopolis-Baalbek...*, t. II, 1977, n° 348 E, p. 482-484 (avec bibliographie antérieure) ; M. Hörig et E. Schwertheim, *CCID*, n° 45, p. 48-49.

Cf. Y. Hajjar, « À propos d'une main de Sabazios... », p. 471-472 ; H. von Petrikovits, « Sacramentum », p. 259-260 ; N. Bel et P.-L. Gatier, *Mains sacrées...*, p. 6 (sans mentionner les palmes).

Λουλια-
νή.

« Loulianè ».



Fig. 14 - Main **n° 6**, de la collection Péretié, Musée des Beaux-Arts de Lyon, inv. n° 408-11 (cl. MBA Lyon).

Notes critiques : la première lettre est précédée d'un petit cercle qui est un défaut de l'objet plutôt qu'un *omicron*. Tous les éditeurs restituent Λου[κι]ανή, à la suite de l'*editio princeps* de M. Beaudoin et E. Pottier, *BCH*, 3, 1879, p. 265. L'*êta* final est de type cursif, en forme de h.

N° 7. Main « de Harbata » (fig. 15).
Main de bronze inscrite sur le bas de la paume et sur le poignet. Musée national de Beyrouth, inv. 17265. Dimensions : 15 × 7 × 4,5 cm. Lettres : 0,7 cm.

Bibliographie : H. Seyrig, *Syria*, 20, 1939, p. 193-194 (= *Antiquités syriennes*, 3, Paris, 1946, p. 25-26) ; J.-P. Rey-Coquais, *IGLS*, VI, 2880 (M. Hörig et E. Schwertheim, *CCID*, n° 40, p. 43-46).

Cf. J. et L. Robert, *Bulletin épigraphique*, 1940, 177 ; F. Lang, « Die Dolichenus Votivhand des Budapester Nationalmuseums », *Archeologiai Ertesitö*, 7-9, 1946-1948, p. 185 ; M. Chéhab, *Le Musée national*, Beyrouth, s. d., n° 7, p. 78 (sur la provenance) ; N. Bel et P.-L. Gatier, *Mains sacrées...*, p. 7.



Fig. 15 - Main **n° 7**, « de Harbata », Musée national de Beyrouth, inv. n° 17265 (d'après *Syria* 20, 1939, p. 193).

Αββωσας
εὐξάμε-
νος ἀνέ-
4 θηκεν.

« Abbôsas a dédié en ex-voto ».

Nº 8. Main « de Qaddam, près de Nabha ».
Main de bronze, inscrite sur la paume. « Traces de dorure par endroits ». Localisation actuelle inconnue. Hauteur : 14 cm.

Bibliographie : Ch. Ghadban, *Nouvelles inscriptions et topographie de la Beqa'*, thèse de 3e cycle inédite, Université Lyon-2, 1978, nº 171, p. 303-304, avec un dessin fac-similé ; Y. Hajjar, *ANRW*, II, 18, 4, Berlin, 1990, p. 2568 (*SEG*, 40, 1394).

Γαΐος
εὐξά-
μενος
4 ἀνέθη-
κεν.

« Gaius a dédié en ex-voto ».

Nº 9. Main provenant du Liban.
Main de bronze inscrite « sur la paume » (Lammens). Conservée au patriarcat maronite de Bkerké (Lammens ; Mouterde) ; semble avoir disparu. Hauteur, 22 cm (Mouterde). Lettres : 0,5 cm.

Bibliographie : H. Lammens, *Le Musée belge*, 4, 1900, nº 57, p. 310 (J.T. Milik, *Dédicaces faites aux dieux...*, p. 435) ; revue par René Mouterde (dossiers inédits).

Cf. R. Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, Paris, 1903, p. 118 ; F. Lang, « Die Dolichenus Votivhand... », p. 185 ; Y. Hajjar, *La triade d'Héliopolis-Baalbek...*, t. II, 1977, p. 485, note 1 ; Id., « À propos d'une main de Sabazios... », p. 471-472 ; N. Bel et P.-L. Gatier, *Mains sacrées...*, p. 7.

Χ̣ρῦσα καθὼς
ἐκελεύσθην τῆς
θεοῦ ἀνέθη-
4 κεν.

« Chrysa, conformément à l'ordre de la déesse, a dédié ».

Notes critiques : Lammens restituait [ἐκέ]λευσα, ligne 1. Le nom de personne au féminin est lu par Mouterde.

N° 10. Main provenant de la collection Assémani (fig. 16).
Main de bronze inscrite sur le poignet. Musée archéologique de Naples, inv. IGMN 5508. Hauteur : 14 cm.

Bibliographie : *Corpus Inscriptionum Graecarum* (*CIG*), 6016 ; *Inscriptiones Graecae* (*IG*), XIV, 1040 ; L. Moretti, *Inscriptiones Graecae Urbis Romae*, 1, 186 (avec bibliographie antérieure) ; M. Hörig et E. Schwertheim, *CCID*, n° 41, p. 46-47.

Cf. M. Borriello, dans A. Germano et M. Nocca, *La collezione Borgia : curiosità e tesori da ogni parte del mondo* (catalogue de l'exposition Velletri-Naples, mars-septembre 2001), Naples, 2001, p. 102 (transcription en majuscules, fautive, du grec) ; N. Bel et P.-L. Gatier, *Mains sacrées...*, p. 7.



Fig. 16 – Main **n° 10**, de la collection Assémani, IGMN 5508 (cl. Superintendance archéologique des provinces de Naples et Caserta, Musée archéologique de Naples).

Αραβα-
ιας καὶ ἀδελ-
φὸς Γερμανὸς
εὐξάμενοι
ἀνέθηκεν.

« Arabaias et son frère Germanus ont dédié en ex-voto ».

Notes critiques : Franz, *CIG*, donne en majuscules la bonne lecture de l'anthroponyme du début, mais transcrit en minuscule Ἀραβιὰς ; nom donné Ἀραβαιὰς par Kaibel, *IG*, et Ἀραβαιᾶς par Moretti qui le comprend comme un hypocoristique du nom macédonien Ἀρραβαῖος. Sur cet anthroponyme, voir *supra*.

N° 11. Main provenant du Liban (fig. 17 et 18).
Main de bronze inscrite sur la paume. Louvre, département des Antiquités orientales, inv. AO 29683. Dimensions : h. 11,8 cm × l. 6,1 cm ; diamètre au poignet 4,8 cm. Lettres : 0,5-0,8 cm. Revu.



Fig. 17 – Main **n° 11**, du Louvre, AO 29683 (cl. musée du Louvre, Th. Ollivier).

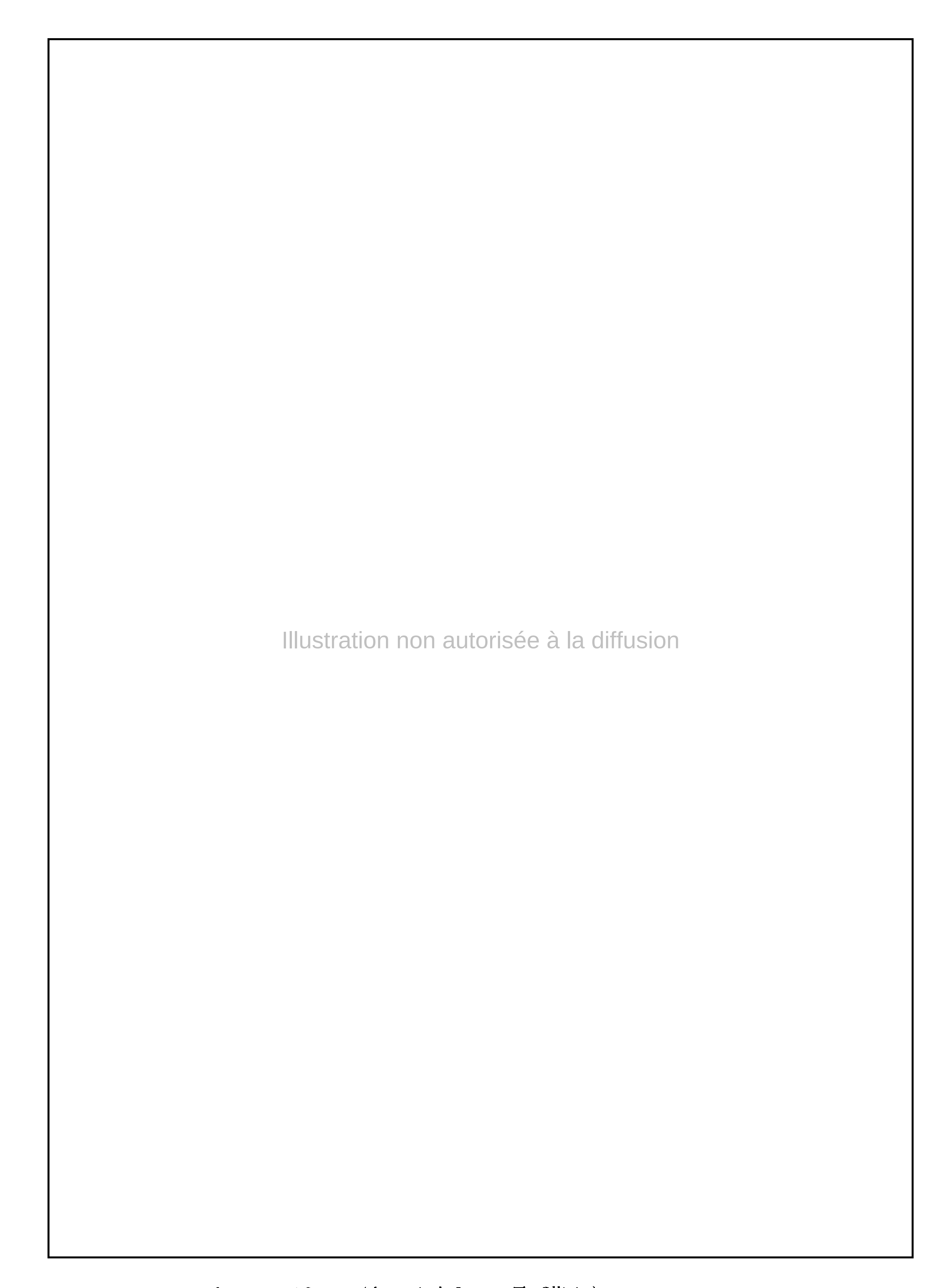


Fig. 18 – Main **n° 11**, du Louvre, AO 29683 (cl. musée du Louvre, Th. Ollivier).

Inédit ; signalé par N. Bel et P.-L. Gatier, *Mains sacrées…*, n° 2, p. 2.

Αρηβαα-
λ εὐξάμ-
ενος ἀν-
4 έθηκεν.

« Arèbaal a dédié en ex-voto ».

N° 12. Main provenant du Liban (fig. 19 et 20).
Main de bronze inscrite sur la paume. Au revers, sur la bordure du socle, encoche rectangulaire qui semble avoir été découpée dans un deuxième temps. Louvre, département des Antiquités orientales, inv. AO 29685. Dimensions : h. 15,5 cm × l. 7,8 cm ; diamètre au poignet 5,4 cm. Lettres : 0,4–0,8 cm. Revu.

Inédit ; signalé par N. Bel et P.-L. Gatier, *Mains sacrées…*, n° 4, p. 2.

Ρεουαα
εὐξαμένη
ἀνέθηκεν.

« Réouaa a dédié en ex-voto ».

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 19 – Main **n° 12**, du Louvre, AO 29685 (cl. musée du Louvre, Th. Ollivier).

N° 13. Main provenant du Liban (fig. 21 et 22).
Main de bronze anépigraphe, à l'exception d'un signe sur le poignet en forme de *sigma* lunaire. Manque un fragment de la paume, cassé. Louvre, département des Antiquités orientales, inv. AO 29686. Dimensions : h. 14,5 cm × l. 8 cm ; diamètre au poignet 5,7 cm. Revu.

Inédit ; signalé par N. Bel et P.-L. Gatier, *Mains sacrées…*, n° 5, p. 2.

N° 14. Main provenant du Liban (fig. 23 et 24).
Main de bronze anépigraphe dont le pouce manque, cassé. Louvre, département des Antiquités orientales, inv. AO 29684. Dimensions : h. 13,6 cm × l. 5,6 cm ; diamètre au poignet 5 cm. Revu.

Inédit ; signalé par N. Bel et P.-L. Gatier, *Mains sacrées…*, n° 3, p. 2.

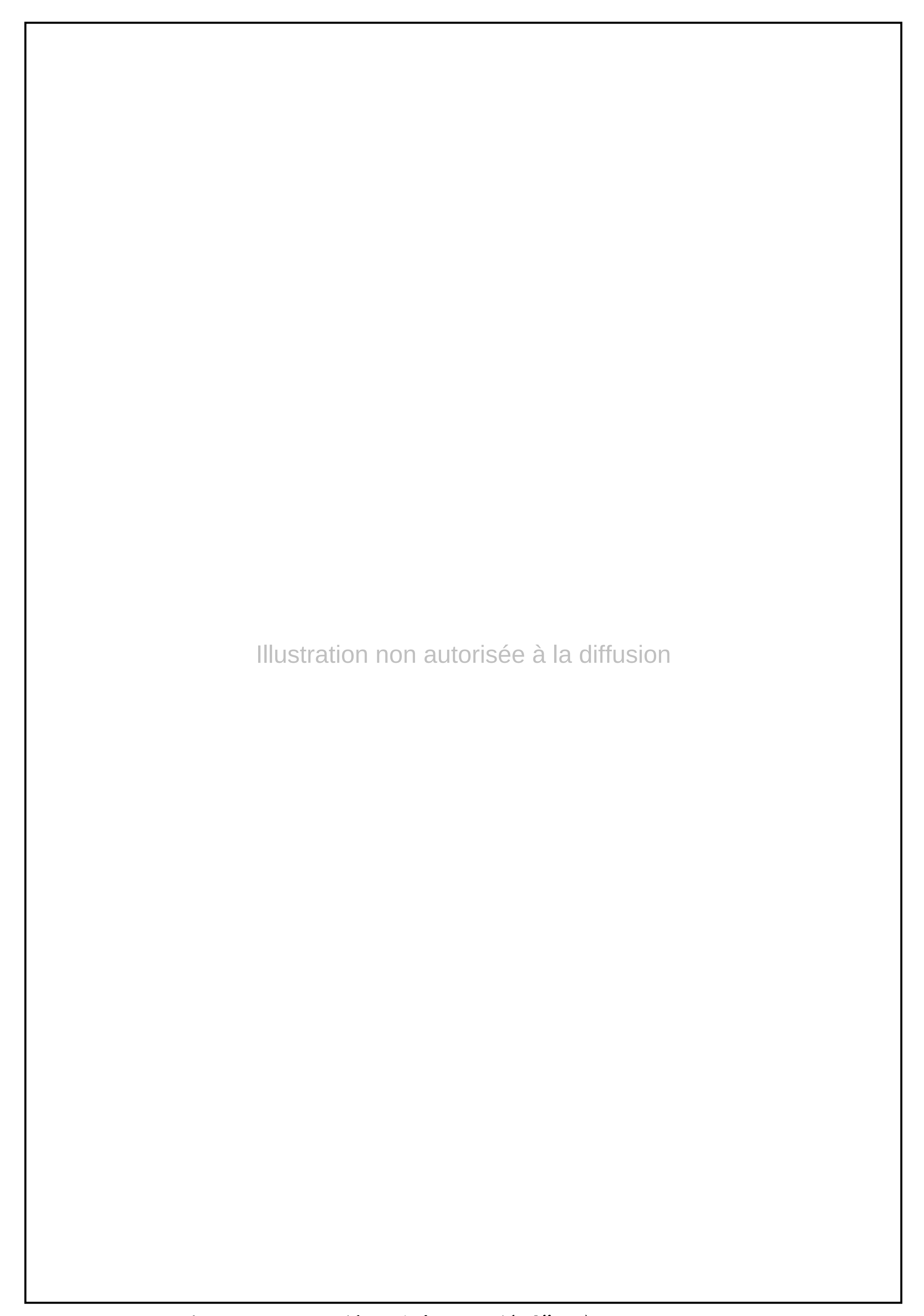


Fig. 20 – Main **n° 12**, du Louvre, AO 29685 (cl. musée du Louvre, Th. Ollivier).

Illustration non autorisée à la diffusion

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 21 et 22 – Main **nº 13**, du Louvre, AO 29686 (cl. musée du Louvre, Th. Ollivier).

Illustration non autorisée à la diffusion

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 23 et 24 – Main **nº 14**, du Louvre, AO 29684 (cl. musée du Louvre, Th. Ollivier).

Nº 15. Main de provenance inconnue (fig. 25).
Main de bronze inscrite sur la paume et le poignet. Manquent le pouce et les extrémités du majeur et de l'auriculaire. Collection privée K. A., Paris. Dimensions : h. 25 cm ; diamètre au poignet 9 cm. Revu.

Inédit ; signalé dans le catalogue de vente, *Auktion, Kunst der Antike, 14. Dezember 2005*, nº 145 (Gorny et Mosch, Giessener Münzhandlung), Munich, 2005, p. 47, avec photo (et une notice erronée sur le caractère dolichénien de l'objet)[126].

Βαρβηλος Σθαργ-
ωνου ἀγροῦ Ἀ(ρ)με-
νὶου θεῷ κ(υριῷ) ἐπηκ-
όῳ Ἀρμ(εν)ιῷ ἐξ ἰ-
δίων ἀνέθη-
κεν εὐχ(ῆς) χά‹ρα›-
ριν ὑγίᾳ.

Βαρβηλος Σθαργωνου
ἀγροῦ Ἀρμενὶου
θεῷ ἐπηκόῳ
Ἀρμενιῷ ἐξ ἰ-
δίων ἀνέθη-
κεν εὐχῆς χάριν.
(hedera) (hedera)

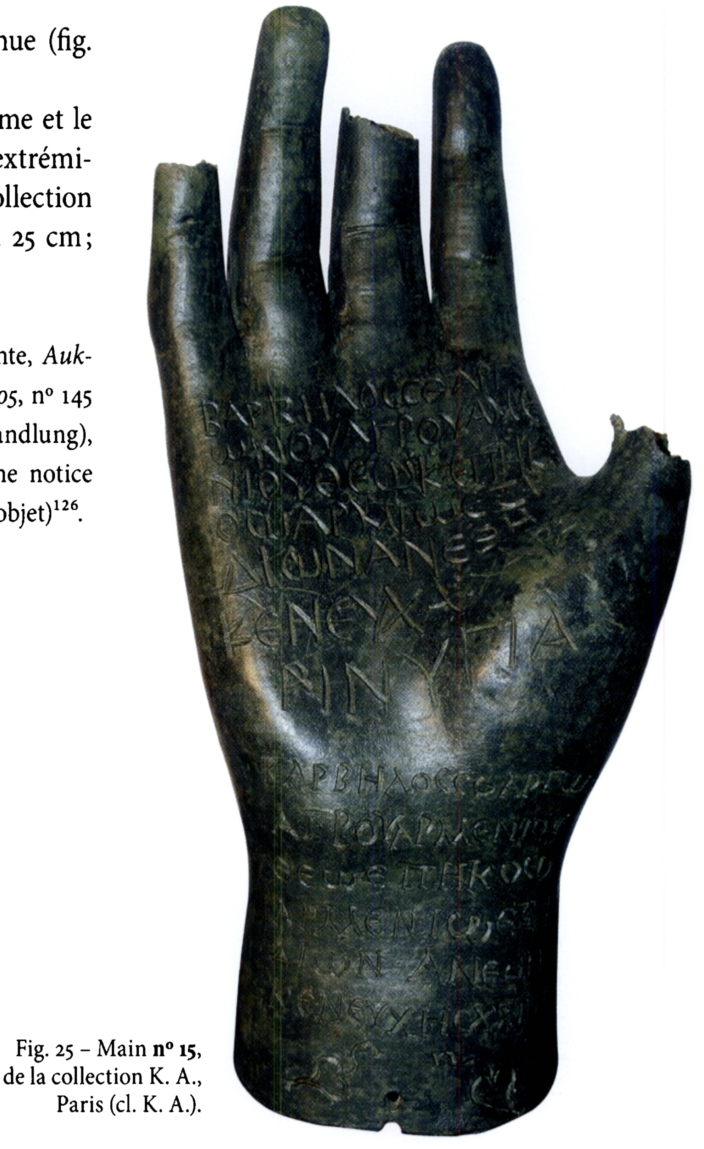


Fig. 25 – Main **nº 15**, de la collection K. A., Paris (cl. K. A.).

1–7 « Barbèlos, fils de Sthargon, de Domaine Arménien, a dédié au seigneur dieu secourable Arménien, à ses frais, en ex-voto, pour sa santé ».
8–13 « Barbèlos, fils de Sthargon, de Domaine Arménien, a dédié au dieu secourable Arménien, à ses frais, en ex-voto ».

Notes critiques : le texte des lignes 8–13 ressemble à une copie améliorée de celui des lignes 1–7, comme si on avait voulu les corriger. Aux lignes 2, 4 et 6, nous ajoutons les lettres qui ont été oubliées par le premier graveur et nous interprétons le *kappa* de la ligne 3, absent du formulaire divin de la ligne 10, comme une abréviation. À la fin de la ligne 6, il y a des lettres gravées indûment ; on lit ΕΥΧΑΧΑΡΑ. Tout le texte semble donc avoir été

126 Notons qu'on trouve, p. 106–107, dans le même catalogue, l'objet nº 304, main votive qui aurait pu être notre **nº 18**, si la photo où l'on ne voit que le dos de la main avait été plus explicite.

réécrit en dessous par un deuxième graveur et normalisé, avec des lignes plus régulières et des lettres plus soigneuses. Cette opération se serait produite dès l'Antiquité, peu après la gravure du texte dans la paume. L'écriture des lignes 8-13 est légèrement différente de celle des lignes 1-7, avec des lettres triangulaires qui se prolongent en haut à gauche, et de nombreux empattements. Nous ne doutons ni de l'authenticité de l'objet ni de celle des deux inscriptions. Il est possible qu'on ait masqué dans l'Antiquité l'inscription fautive, peut-être par de la peinture, bien qu'aucune trace n'en soit décelable.

Le texte de cette main de bronze est le plus développé de la série. Mais l'objet est également exceptionnel par sa dimension, supérieure à celle des autres mains, y compris celle « de Niha », **n° 1**, et par le dispositif de sa partie inférieure, où il n'y a pas de socle formé par l'élargissement en collerette du poignet, mais deux perforations dans l'axe central : une encoche quadrangulaire, au niveau du plan de pose, surmontée d'un trou circulaire.

N° 16. Main de provenance inconnue (fig. 26 et 27). Main de bronze inscrite sur le poignet. L'inscription a été pratiquement effacée par un nettoyage intempestif moderne dont on voit les traces. Un petit piédestal de bronze, cylindrique et en piédouche, semble associé à la main dont le périmètre de pose, au niveau du poignet, coïncide totalement avec un cercle tracé sur son lit d'attente. Collection S. Moussaiev, Londres. Dimensions : h. main 13 cm, h. base 3 cm, diamètre base 7 cm. Lettres : 0,7 cm. Revu (en 1989).

Inédit.

[- - -]
εὐξ[αμεν---]
[- - -]
ἀ[νέ]θηκεν.

« (Un tel / Une telle) en ex-voto… a dédié ».





Fig. 26 et 27 – Main **n° 16**, de la collection S. Moussaiev, Londres (cl. P.-L. Gatier).

N° 17. Main provenant du Liban.
Main de bronze inscrite. Collection privée. Nous nous contentons de mentionner cet objet, qui pourrait venir de Rachaiya (Rashaya) ou de sa région et dont l'inscription montre qu'il s'agit d'un ex-voto à la déesse Leucothéa.

Inédit.

* * *

Les mains votives antiques de type libanais, dont nous connaissons dix-sept exemplaires, tous en excellent état de conservation, sont des objets de bronze qui appartenaient au mobilier votif de plusieurs des multiples sanctuaires de la Békaa et de ses abords à l'époque impériale romaine. Ces ex-voto modestes ont dû être beaucoup plus nombreux et l'on peut considérer que ceux qui ont été retrouvés intacts, après avoir échappé au pillage, à la fonte et à la corrosion, ne constituent qu'une portion infime d'ensembles jadis considérables. Ils témoignent d'une dévotion populaire locale nourrie des traditions régionales et peut-être influencée par d'autres traditions orientales géographiquement moins proches, comme celles de la Syrie septentrionale. Aux côtés de l'architecture funéraire et des représentations de prêtres[127], il convient d'inclure les mains votives dans le dossier des rapports entre les deux ensembles régionaux que sont d'une part le nord de la Syrie, avec la Commagène, et d'autre part l'intérieur montagneux du Liban, avec la Békaa. On utilisera avec prudence le terme « ituréen » pour caractériser le contexte cultuel et culturel de ces petits bronzes libanais, qui ont été produits dans un secteur particulier de la Phénicie romaine, soumis auparavant à la domination de dynastes ituréens. En tout cas, ces objets votifs qui ne se rencontrent pas, semble-t-il, dans les régions voisines – côte libanaise, Hauran, Décapole et Palestine – constituent l'une des représentations de la conception de la main divine[128] dans le polythéisme de la Syrie romaine.

127 Voir E. Will, « La tour funéraire de la Syrie et les monuments apparentés », *Syria*, 26, 1949, p. 258-313 (= *De l'Euphrate au Rhin. Aspects de l'hellénisation et de la romanisation du Proche-Orient*, Beyrouth, 1995 [*BAH*, 125], p. 629-686) ; P.-L. Gatier, « La "colonne de Qartaba" et la romanisation de la montagne libanaise », dans P. Bielinski et F.N. Stepniowski éd., *Aux pays d'Allat. Mélanges Michal Gawlikowski*, Varsovie, 2005, p. 77-89.

128 La seule transmission notable des mains votives romaines du Liban dans l'imagerie de nos contemporains semble s'être produite par l'intermédiaire d'André Malraux et de son *Introduction au premier musée imaginaire de la sculpture mondiale*, Paris, 1952 (Gallimard, La galerie de la Pleiade), pl. 196 et p. 725, où la main « de Niha », **n° 1**, est représentée (voir id., *Œuvres complètes*, t. IV, *Écrits sur l'art*, 1, Paris, 2004 [Bibliothèque de la Pleiade], *Le musée imaginaire de la sculpture mondiale. La statuaire*, p. 963). C'est peut-être ce qui a inspiré au décorateur du film d'Anthony Mann en 1964, *La chute de l'empire romain*, la représentation de cette main devenue colossale, dressée au milieu de bâtiments de la Rome de Commode. Au cours d'une grande cérémonie, une porte s'ouvre dans cette statue gigantesque et l'empereur fou en sort comme une manifestation surnaturelle d'un dieu exotique. C'est illustrer l'idée d'une origine orientale de la décadence romaine et faire de Commode une sorte d'Héliogabale avant l'heure ; voir la photo dans F. Martin, *L'Antiquité au cinéma*, Paris, 2002, p. 94-95 (avec un commentaire peu adéquat).